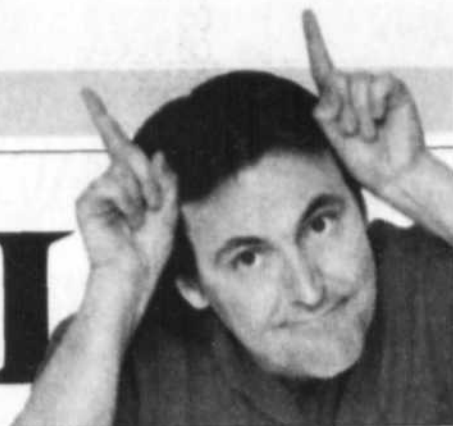
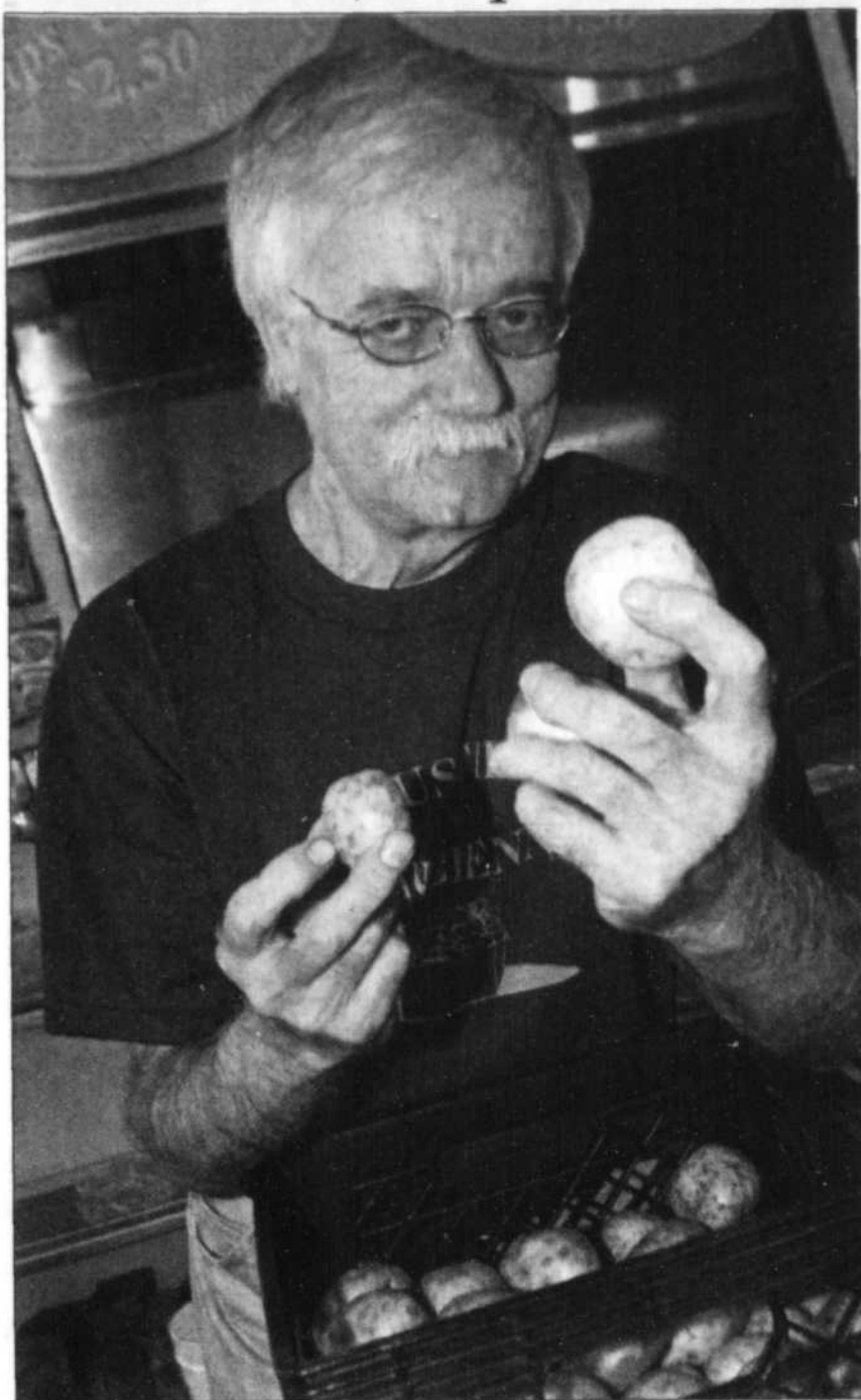




Petites, les patates



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER
Au marché du Vieux-Port, M. Claude Bégin, des Croustilles à l'ancienne, n'en revient pas de constater que les pommes de terre qu'il utilise pour produire ses croustilles sont petites. « L'an passé, dit-il, j'en prenais une pour remplir un sac. Cette année, il m'en faut quatre pour faire la même chose. »

Les temps sont durs pour les frites

RÉJEAN LACOMBE

RLacombe@lesoleil.com

Les vrais amateurs de croustilles et de frites risquent fort bien de pâtir au cours des prochains mois. Leurs mets sacrés subissent depuis quelques semaines une véritable cure d'amaigrissement.

Oh malheur ! Ils héritent de croustilles et de frites beaucoup plus petites qu'à l'habitude. Le coupable de ce véritable affront : l'absence de pluie, qui fait en sorte que les pommes de terre sont plus petites.

En plus, l'industrie nord-américaine

de la croustille est confrontée à un problème de taille. Elle se heurte à une pénurie de pommes de terre destinées à la croustille. Dans le milieu, on n'écarte pas l'idée d'un manque de pommes de terre.

Mais il n'y a pas que les marchands de parapluies et les amateurs de frites qui rouspètent contre l'absence de pluie. Les agriculteurs écopent durement depuis le début de cette interminable sécheresse. Ce sont surtout les producteurs de légumes qui sont le plus affectés par le manque de pluie.

Voir FRITES en A 2 >

Parizeau offre ses services au PQ

VALÉRIE LESAGE
VLesage@lesoleil.com

■ Inquiet pour l'avenir de son parti à l'approche du rendez-vous électoral, l'ancien premier ministre Jacques Parizeau s'offre en rassembleur des troupes souverainistes.

« C'est désolant de voir le Parti québécois là où il est dans les sondages et ça évoque simplement chez moi le goût de dire : Est-ce que je peux faire quelque chose ? Est-ce que je peux donner un coup de main ? » a déclaré M. Parizeau après avoir livré un mémoire devant la commission parlementaire

chargée d'étudier le projet de loi créant l'Observatoire de la mondialisation.

L'ancien premier ministre a précisé que son offre de services ne se limitait pas à faire la prochaine campagne électorale avec les troupes souverainistes, ce qu'il a toujours fait

depuis la fondation de son parti. « C'est plus que ça. Si on a besoin de moi d'ici là (la campagne électorale) ou dans le relèvement qui s'annonce, je suis disponible. »

S'adressant aux « vieux camarades de combat » qui ont pris leurs distances avec le PQ depuis quelque temps, M. Parizeau a lancé : « Il faut battre le rappel. Il faut revenir à un certain esprit de collaboration, de rassemblement des souverainistes. »

Le message semblait s'adresser aux influents Jacques Brassard et Guy Chevrette, qui ont claqué la porte en

Voir PARIZEAU en A 2 >

Il ne veut pas se taire Page A 3

Les ursulines... et leur sucre à la crème vont manquer aux étudiants de Mérici

MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

■ Le collège Mérici ne sera plus jamais le même. Une à une, les sept « grands-mamans » ursulines qui y habitaient toujours ont quitté l'institution au cours des dernières semaines, emportant avec elles les grands plateaux de sucre à la crème avec lequel les élèves se sucrèrent le bec, lors de la rentrée, depuis près de 100 ans.

La corporation qui a pris la relève des religieuses cet été pour assurer la gestion du « collège privé subventionné de 1100 élèves » rendra un hommage aux fondatrices, demain. On profitera de l'occasion pour y célébrer une petite cérémonie religieuse de désacralisation des lieux. La chapelle deviendra alors une salle de réunion.

Les dames ursulines ont construit une résidence sur ces terrains, puis le collège actuel, « à compter de 1901 après avoir vendu les plaines d'Abra-

C'est la fin
d'une présence
qui a duré 100 ans

ham au gouvernement fédéral », de rappeler hier la supérieure provinciale, Monique Pelletier.

Le cœur gros, la dernière directrice de l'institution, sœur Pauline Gagnon, a rappelé que « tout au long des an-



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Sœur Pauline Gagnon, à gauche, la dernière supérieure religieuse du collège Mérici, et sa supérieure provinciale, sœur Monique Pelletier, ont effectué une de leurs dernières visites, hier, dans la chapelle presque vide du collège.

nées 80, la petite communauté des sœurs vivant à Mérici a jonglé sans succès avec des formules permettant d'assurer la présence des religieuses sur place à long terme.

« C'est en 1995, à la suggestion de notre supérieure, que nous avons vraiment commencé à considérer la possibilité de partir », d'ajouter sœur Gagnon. Il aura donc fallu plus de cinq ans avant que la communauté ne transfère le collège à l'organisme à but non lucratif qui prévoit poursuivre le mandat éducatif des dames ursulines.

C'est ce qu'a rappelé hier le directeur général actuel, Gilles Levesque, après que l'ancienne directrice se fut félicitée « de retrouver dans le projet éducatif des nouveaux gestionnaires toutes les valeurs que les ursulines ont souhaité pour leur collège ».

Ces valeurs : « Un milieu de vie cimenté dans le respect des individus et une équipe animée par la passion de l'enseignement », de résumer la directrice générale.

Voir MÉRICI en A 2 >

Une question demeure sans réponse

Est-ce que le monde est devenu différent pour nos voisins américains, un an après les événements du 11 septembre 2001 ? LE SOLEIL tente de répondre à cette question dans une série de reportages signés Julie Lemieux. Notre journaliste complète aujourd'hui son séjour à Seattle avant de se rendre au Texas, État du président George W. Bush, et finalement, à New York, où les cicatrices provoquées par les attentats commencent à peine à se refermer.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

UN AN APRÈS



SEATTLE — Tim regarde les nouvelles à la télé et lit les journaux tous les jours. Il est inondé d'informations sur les événements du 11 septembre, particulièrement ces jours-ci. Mais une question demeure pour lui sans réponse. Une question n'a pas encore été abordée avec assez de profondeur par les médias. Pourquoi ?

« Il faut qu'on finisse par se poser vraiment la question, qu'on se demande ce qui a poussé ces gens à faire ça. Il faut trouver la réponse pour faire en sorte que ça ne se reproduise pas », lance-t-il. Autour de la table, les sept autres participants à cette séance de Conversation Café l'écoutent respectueusement, sans l'interrompre, sans le juger. C'est la règle à suivre pour avoir accès à ces rencontres nouveau genre, *made in Seattle*.

Un endroit
pour
discuter des
vraies
choses

Tout à tour, chacun ira de son commentaire sur le sujet du jour, la liberté et les limites. Et chacun acceptera aussi d'aborder sans beaucoup d'entrain le thème du 11 septembre, à la demande de la journaliste qui s'est faufilée dans le groupe pour expérimenter la formule du Conversation Café. Une formule qui a été imaginée par l'écrivaine de Seattle Vicki Robin, coauteure du best-seller *Your Money or Your Life* qui fait fureur dans cette ville de la côte ouest.

Lancés en juillet 2001, les Conversation Cafés ont rapidement gagné en popularité après les événements du 11 septembre. Plusieurs ont

Voir QUESTION en A 2 >

Des musulmans canadiens se plaignent de discrimination Page A 4



SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 6	Editorial	A 14
Arts et vie	B 1	Le monde	A 10
Bourses	C 4	Petites annonces	S 11
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 7
Capitale et régions	A 12	Sports	S 1
Décès	C 6	Statistiques	S 6
Diversissements	B 7	Télévision	B 4

LA MÉTÉO

Maximum 21, minimum 13

Généralement ensoleillé avec quelques passages nuageux en après-midi. Vents légers. Demain, passages nuageux. Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)

Cet mois-ci : 2,8 mm L'an dernier : 7,6 mm
Cet été : 261,6 mm L'été dernier : 351,7 mm

QUÉBEC,
106^e ANNÉE, N° 246
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00075 9

GRANDE VENTE

3 JOURS SEULEMENT
vendredi, samedi et dimanche
6 - 7 - 8 septembre

d'entrepôt

Plus de 200 modèles
de portes décoratives en entrepôt

Porte patio
Avantage

369\$

PLUS DE 500 000\$ D'INVENTAIRE À DES PRIX IMBATTABLES

UN SEUL ENDROIT À LÉVIS

L'Entrepôt Vitrerie Lévis
12, du Vallon,
coin Kennedy et autoroute 20

833-2161

www.vitrerielevis.com

PORTES FENÊTRES
vitrerie lévis

PARIZEAU

Suite de la Une

janvier, mécontents du remaniement ministériel de Bernard Landry. Il pourrait aussi viser les souverainistes les plus à gauche qui ont déserté pour rejoindre le Rassemblement pour une alternative politique (RAP).

Même si M. Parizeau a jeté un pavé dans la mare la semaine dernière en fustigeant l'entente de principe conclue avec les Innus, il a affirmé que ses objectifs restaient les mêmes que ceux de son parti.

Il a évité de se prononcer sur la stratégie du PQ, prévoyant selon le ministre des Affaires intergouvernementales, Jean-Pierre Charbonneau, la tenue d'un référendum au cours d'un troisième mandat péquiste.

« Je ne vais pas commencer à leur donner des conseils là-dessus. Ne vous en faites pas, ils connaissent bien ma pensée », a souligné M. Parizeau, ajoutant qu'il suivrait avec beaucoup d'attention les orientations que le parti se donnera pendant le conseil national de Gatineau en fin de semaine.

Le bureau du premier ministre Landry a indiqué ne pas avoir reçu d'offre formelle de M. Parizeau. « Tous les souverainistes qui veulent travailler sont les bienvenus », a affirmé Hubert Bolduc, l'attaché de presse de M. Landry.

De son côté, la vice-présidente du PQ, Marie Malavoy, souhaite que Jacques Parizeau soit mis à contribution. « C'est quelqu'un qui dans certains milieux a un apport appréciable. Il est très rassembleur, particulièrement auprès des jeunes universitaires. Il a un discours très moderne, notamment sur les enjeux de la mondialisation, qu'il connaît très bien », a noté M^{me} Malavoy. Elle a ajouté que l'ancien premier ministre peut remplir des salles « comme un artiste ».

Le dernier sondage sur les intentions de vote, réalisé par la firme Léger Marketing pour *Le Devoir*, TVA et *The Globe and Mail*, donne 40 % des voix à l'ADQ, 29 % au PLQ et 25 % pour le PQ.

Loin de céder au pessimisme un stratège péquiste s'est réjoui de la remontée rapide de son parti. « Il y a deux semaines, on nous mettait à 18 %, là on est à 25 % et on n'a rien fait », a-t-il dit.

Le député de Lotbinière, pour sa part, trouvait les résultats « durs à prendre », d'autant plus, a estimé Jean-Guy Paré, que le gouvernement peut être fier de ses réalisations. M. Paré a souhaité un engagement ferme sur la tenue d'un référendum maintenant que les finances publiques sont assainies et que le spectre du désastre économique est écarté.

FRITES

Suite de la Une

Si les pommes de terre sont plus petites, il en va de même pour les haricots, les carottes, les choux, etc.

Les spécialistes prédisent même que si des pluies abondantes ne se manifestent pas au cours de la prochaine semaine, des productions de légumes pourraient être sacrifiées.

11,2 MM DE PLUIE

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Tout le mois d'août a été au régime sec. Il est tombé seulement 11,2 mm de pluie durant tout le mois. De quoi humecter à peine le gosier de la terre. À la même période l'an dernier, on enregistrait des précipitations totales de 108,8 mm.

Depuis le début de l'été, qui tire lentement à sa fin, la grande région de Québec a reçu 260,4 mm de pluie, alors que, l'an dernier, on affichait 344,7 mm.

Bon nombre de producteurs ont beau posséder des marais qui permettent l'irrigation de leur terre agricole, il n'en reste pas moins que ces marais souffrent, eux aussi, de la sécheresse. Le soleil ardent combiné à des vents légers provoque une évaporation rapide des marais.

DIMINUTION DE 40 %

Conséquence directe de cette pénurie de pluie, les consommateurs héritent de légumes plus petits. L'un des plus importants producteurs de pommes de terre au Québec, Patates Dolbec de Saint-Ubalde, accuse une diminution de rendement de sa production de 30 % à 40 %.

M. Vital Béliveau, des Patates Dolbec, attribue cette situation au manque d'eau. Il note en plus que les pommes de terre sont plus petites que d'habitude. L'entreprise cultive un territoire de 2600 acres. « C'est pas nous qui mène, dit-il philosophiquement. C'est la nature... »

Les producteurs de croustilles et de frites ne la trouvent pas drôle. Au lieu des belles et grandes rondelles de croustilles bien dorées, ils doivent se contenter de mini-croustilles. Les longues frites se transforment en frites naines.

Le propriétaire des Croustilles à l'ancienne au marché du Vieux-Port, M. Claude Bégin, qui se spécialise depuis deux ans dans la fabrication de croustilles, avoue son désarroi. « L'an dernier, dit-il, avec une bonne grosse patate je remplissais un sac. Cette année, il m'en faut quatre pour faire la même chose. » Lui qui utilise 15 poches de pommes de terre par semaine pour répondre à la demande de ses clients constate également que le prix de la poche de pommes de terre a doublé comparativement à l'an dernier.

Cependant, M. Bégin, qui est également producteur maraîcher, note que la qualité des pommes de terre n'est pas altérée. « À la fin de la saison l'an dernier, dit-il, on a eu des pommes de terre au cœur noir. Cette année, toutefois, on n'en a découvert aucune. »

Chez l'un des plus importants fabricants de croustilles en Amérique du Nord, Hostess Frito-Lay, même si l'on est quelque peu avare de commentaires, on a quand même appris que l'entreprise située à Lévis doit procéder au tri des pommes de terre avant de les transformer en croustilles.

Le secrétaire du Syndicat des producteurs de pommes de terre de la région de Québec (UPA), M. Paul Rouillard, constate que l'absence de pluie fait mal aux producteurs. Le spécialiste explique que les producteurs qui cultivent leurs pommes de terre dans des terres sablonneuses sont plus affectés que les autres.

« C'est sûr, dit-il, que l'on va assister à une baisse de la production cette année. On risque de manquer de pommes de terre. Le secteur des croustilles est actuellement confronté à un problème d'approvisionnement. »

En bout de ligne, note l'expert, c'est le consommateur qui va possiblement devoir payer plus cher pour ses pommes de terre, ses croustilles et ses frites. « Il est clair, précise-t-il, que les prix ne baisseront pas. »

Comble de malheur, on apprenait au cours des derniers jours que des productions de pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard étaient affectées par la galle de la pomme de terre.

COLLABORATION SPÉCIALE ANDRÉ PICHETTE
Jacques Parizeau

La popularité de Mario Dumont augmente, celle de Charest diminue

MONTREAL (PC) — Il ne peut y avoir plus grande opposition : Mario Dumont, comme chef de l'Action démocratique du Québec, satisfait 80 % des Québécois. Jean Charest, à la tête du Parti libéral du Québec, en déçoit 60 %. Même les libéraux sont plus satisfaits de Mario Dumont comme chef de son parti (à 69 %) qu'ils ne le sont de M. Charest à la tête de leur (57 % d'appuis) !

Ces données, tirées de la deuxième tranche du sondage Léger Marketing-*Le Devoir*-TVA-*The Globe and Mail*, démontrent que, si la popularité de Mario Dumont ne se dément pas, celle de Jean Charest ne cesse de perdre des plumes. Le sondage a été mené entre le 27 août et le 1^{er} septembre auprès de 1010 personnes, pour une marge d'erreur maximale de 3,1 %, 19 fois sur 20.

« Une satisfaction de 80 % à l'égard de Mario Dumont, et de 84 % des francophones, c'est plus élevé que Lucien Bouchard à son meilleur ! » fait remarquer le président de Léger Marketing, Jean-Marc Léger. Cette dynamique politique, absolument inédite au Québec, transcende les partis, poursuit le sondeur. Normalement, les partisans d'un parti se montrent largement insatisfaits des performances de l'adversaire. Mario Dumont, lui, réussit bien aux yeux de 69 % des libéraux et de 80 % des péquistes. Chez les adéquistes, c'est le délire : 95 % sont contents de leur chef. En fait, le taux de satisfaction de 80 % affiché par l'ensemble des sondés à l'égard de Mario Dumont, chef de parti, est le double du taux enregistré par le premier ministre péquiste Bernard Landry (40 %). Sur-tout, il est presque trois fois plus élevé que celui de 32 % exprimé à l'égard du chef libéral Jean Charest.

QUESTION

Suite de la Une

ressenti le besoin d'assister à ces rencontres qui permettent à tous les individus, peu importe leurs opinions, leur classe sociale, leur âge, de discuter des vraies choses, de parler honnêtement de ce qui compte vraiment.

« Les médias ne faisaient état que de la guerre et les gens arrivaient ici avec un sentiment d'impuissance. Les Conversation Cafés leur ont permis de repartir avec de l'espoir, de développer leur sens critique, de se sentir moins seuls face à cette immense vague qui déferlait sur nous », explique Vicki Robin.

L'INTÉRÊT DEMEURE

Au fil des semaines, les questions soulevées par le 11 septembre ont cédé tranquillement la place à d'autres sujets de discussion, de préoccupation. Mais l'intérêt demeure. Une vingtaine de Conversation Cafés ont toujours lieu sur une base régulière dans des restos des quatre coins de la ville. Suffit de s'y présenter avec l'esprit ouvert pour pouvoir y participer. La formule a aussi fait des petits dans cinq autres villes des États-Unis et même à Toronto. « Je crois qu'avec le choc que nous avons subi, le besoin de parler, de sentir qu'on peut avoir une voix, qu'on peut contribuer à changer les mentalités, est bel et bien là », estime Vicki.

À quelques jours du 11 septembre, on sent toutefois que les personnes qui se sont rassemblées au Nana's Soup House n'ont pas très envie d'élaborer de grandes théories sur le comment, le pourquoi et sur la suite des choses. Le commentaire de Tim ne soulèvera pas les passions. Les gens semblent en avoir assez de parler de tout ça. « On a déjà perdu notre sens de la peur. La guerre a été en Afghanistan, elle sera peut-être en Irak, mais la guerre n'est plus ici. Elle est loin dans la tête des gens. Ce n'est pas étonnant. L'être humain a besoin de normaliser les choses s'il veut survivre », affirme Vicki.

PLUS JAMAIS PAREIL

Larry racontera tout de même qu'il ne pourra plus jamais regarder un avion dans le ciel de la même façon, mais que les événements du 11 septembre lui ont donné envie de se battre encore plus pour les valeurs auxquelles il croit. Un autre participant s'en prendra au manque de professionnalisme des médias. Sativa se demandera si les attentats ne pousseront pas les Américains à avoir peur de leur propre liberté. S'ensuivra un long débat sur la définition de cette fameuse liberté, qui diffère d'une nation à l'autre. « La liberté des Américains, c'est surtout la liberté de posséder », conclura Tim, visiblement déçu des valeurs qui priment dans sa société.

La discussion officielle se terminera par un dernier tour de table, mais elle se poursuivra officieusement des heures durant. Car si le débat sur le 11 septembre n'a pas soulevé d'enthousiasme, d'autres sujets ont été abordés, d'autres opinions ont été exprimées et, surtout, des liens ont été créés. Cette séance de Conversation Café aura donc rempli son principal mandat : celui de sortir les gens de leur isolement, de leur faire sentir qu'ils sont importants, qu'ils ont une place dans la société. Et qu'ils valent la peine d'être écoutés.

MÉRICI

Suite de la Une

À la suite du déménagement de la communauté, seule sœur Marguerite Proulx, membre du corps professoral depuis plus de 30 ans, poursuivra son travail à Mérici, de souligner le nouveau dg. Les locaux occupés par la communauté seront transformés en salles de cours et en laboratoires pour contenir la clientèle sans cesse plus nombreuse du collège.

1100 ÉLÈVES

Le collège Mérici reçoit cette année 1100 élèves. L'effectif a augmenté de plus de 200 à la suite du rapatriement d'options offertes autrefois à Lévis. Le collège propose plusieurs techniques, dont l'éducation spécialisée, le tourisme, l'hôtellerie et la restauration, recherche, enquête et sondage en plus du DEC préparatoire à l'université.

La grande nouveauté de cette saison est le cours en orthèse et prothèse offert en collaboration avec le centre François-Charron, d'expliquer la relationnisme, M^{me} Nathalie Samson, une jeune mère de famille à qui incombe désormais la mission d'offrir jus et petits biscuits aux visiteurs du collège.

RÉFLEXION

Quand on vole quelque chose d'un auteur, c'est du plagiat ; mais quand on vole de plusieurs, c'est de la recherche.

Wilson Mizner

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
Succ. Terminus Québec, Québec,
G1K 7J6

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198
Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.
ISSN 0319-0730



étudiant
spécial

Verres inclus

Obtenez vos verres* sans frais supplémentaires à l'achat d'une monture choisie parmi tous nos modèles en magasin à prix régulier.

* Verres simple vision plastique. Sur présentation d'une carte étudiante valide. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. Offre prend fin le 30 septembre 2002.

MARCHAND
OPTOMÉTRIE & LUNETTERIE

Dr René Marchand, Optométriste
Examen de la vue sur place
Acceptons les prescriptions de l'extérieur

Place Laurier 653-6611
Les Saules 877-9456 • Donnacona 285-1333
St-Marc-des-Carrières 268-3933

Nouvellement rénové !
Saint-Raymond 337-6751

LOTO QUÉBEC		Résultats	
		TVA, le réseau des tirages	
Tirage du 2002-09-04		GAGNANTS	LOTS
6/6		1	10 000 000,00 \$
5/6+		8	92 088,90 \$
5/6		423	1 393,30 \$
4/6		19 370	58,30 \$
3/6		343 317	10,00 \$
Complémentaire: (30)		Ventes totales	18 543 505 \$
		Prochain gros lot (appr.)	2 000 000 \$
Tirage du 2002-09-04		GAGNANTS	LOTS
6/6		0	1 000 000,00 \$
5/6+		1	50 000,00 \$
5/6		45	500,00 \$
4/6		1 673	50,00 \$
3/6		28 712	5,00 \$
Complémentaire: (41)		Ventes totales	753 458,50 \$
Tirage du 2002-09-04		GAGNANTS	LOTS
09 27 37 39		83	602,41 \$
03 06 23 48		105	238,10 \$
03 09 15 47		132	189,39 \$
Tirage du 2002-09-05		GAGNANTS	LOTS
09 27 37 39		83	602,41 \$
03 06 23 48		105	238,10 \$
03 09 15 47		132	189,39 \$
Tirage du 2002-09-05		GAGNANTS	LOTS
11 16 18 19 20 22 29 30 33 34			
35 36 40 41 44 54 60 64 68 69			
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.		En cas de dispute entre cette table et la table officielle de L-Q, cette dernière a priorité.	
Si vous avez un problème de jeu...		MISE SUR TOI 1 866 505-REUX	

ACTUALITÉS



Jacques Parizeau insiste sur le fait que sa récente sortie contre le projet d'entente avec les Innus n'est pas une attaque contre le PQ.

ENTENTE AVEC LES INNUS

Parizeau n'a pas l'intention de se taire

ANNE-MARIE VOISARD

AMVoisard@lesoleil.com

■ MONTREAL — Jacques Parizeau n'a pas du tout l'intention de se taire. « Appelez ça la belle-mère ou, si vous préférez, l'aumônier », rien n'y changera. Mais attention ! Sa récente sortie contre le projet d'entente avec les Innus n'est pas une attaque contre le PQ. Il insiste et se dit désolé qu'elle soit perçue ainsi.

C'est la lettre de Ghislain Lebel, député du Bloc québécois, qui a mis le feu aux poudres, donc attiré l'attention de l'ex-premier ministre sur ce projet resté jusque-là « confidentiel ». M. Parizeau rejette le « ton méprisant » du député démissionnaire, mais il récuse tout autant le contenu du projet et s'est empressé de le dire en long et en large dans une missive qui occupait deux pages la semaine dernière dans *La Presse*. Et qui a connu le retentissement que l'on sait.

« Je donne mon point de vue. » En entrevue au SOLEIL, M. Parizeau y revient. S'il y a lieu de se réjouir de la Paix des Braves, conclue au printemps avec les Cris, le projet de traité qui a suivi, entre le gouvernement du Québec, celui d'Ottawa et quatre nations innues (sur les 11 qu'a reconnues le gouvernement de René Lévesque en 1985), constitue, quant à lui, un recul. D'ailleurs, on ne parle plus de nations, mais de communautés. « Au Canada, ils sont encore pris avec l'Indian Act, proteste l'ex-PM; ils négocient avec des bandes, des communautés. »

Louis Bernard, négociateur pour le Québec et ancien secrétaire du Conseil exécutif, a répliqué dès le lendemain. C'était bien lui qui était visé, et non pas Rémy Trudel, ministre responsable des Autochtones, ni le premier ministre Bernard Landry, qui n'ont encore rien signé. « J'interviens avant la signature, précise M. Parizeau. Je dis : ne changeons pas ou attendons. Rien ne presse. » D'autant plus que le texte paraît lourd de conséquences. « Je trouve un peu frivole », ironise-t-il, la carte

qui détermine les zones d'intérêt des Innus. Le Nitassinan, qui désigne ces territoires, inclut, à la limite, toute la ville de Québec et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. « Si on juge ça ridicule, pourquoi avoir mis la carte en annexe », continue l'ex-premier ministre. De même pour les redevances d'au moins 3 %, à être versées aux Innus. « On n'en finira jamais », dit-il, en prenant soin de préciser que sa lettre ne contenait « rien de personnel ». « J'aurais aimé que les réponses soient du même genre. »

Ceci est une allusion directe au texte de Louis Bernard, selon lequel « on sent que M. Parizeau n'a jamais digéré le refus qu'a rencontré son Offre globale de 1994 et qu'il considère toujours les autochtones comme des ennemis de la souveraineté du Québec, qui, elle, reste toujours sa seule grille d'analyse ».

L'ancien chef du PQ ne cache pas que le moteur de son engagement politique fut et demeure la souveraineté. « L'objectif est toujours là. C'est le militant qui s'exprime. « J'ai l'habitude de parler clairement », fait valoir l'ex-PM, qui dit avoir l'impression qu'on cherche à le réduire au silence. Il donne en preuve un sondage commandé à Sodagum par *Le Devoir*. « Croyez-vous que Parizeau doit s'abstenir de participer au débat public ? À la prochaine campagne électorale ? »

À ces deux questions, le principal intéressé répond qu'il entend bien continuer à user de son franc-parler. Doit-on en déduire qu'il se propose de revenir en politique active ? « Non ! Ce chapitre est clos. »

SCANDALES FINANCIERS À LA ENRON

Le vérificateur général veut prévenir le pire

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

■ Pour mettre les grandes sociétés d'État à l'abri des scandales financiers à la Enron ou à la WorldCom, il faut donner au vérificateur général, chien de garde indépendant s'il en est un, toute la latitude nécessaire afin qu'il puisse aller mettre son nez dans les états financiers d'Hydro-Québec et de la Société générale de financement.

La vérificatrice générale par intérim, Doris Paradis, a plaidé hier en commission parlementaire en faveur d'un éclaircissement de la Loi sur le vérificateur général afin de soumettre toutes les entreprises du gouvernement du Québec, sans exception, à ses activités de certification de l'information financière et d'optimisation des ressources.

Prétextant la confidentialité des données financières, des sociétés d'État comme Hydro-Québec, la SGF, la SAAQ et des filiales de la Caisse de dépôt et de placement ferment leur porte à celui que l'Assemblée nationale a désigné pour veiller à la bonne gestion des deniers publics.

Elles préfèrent s'en remettre à des cabinets privés qui doivent cependant informer le vérificateur général des résultats de leurs travaux. Or, selon M^{me} Paradis, le vérificateur général se fait dire poliment, depuis des années, d'aller se faire cuire un œuf.

Encore cette année, a-t-elle fait remarquer, les cabinets privés « nous ont confirmé qu'aucun commentaire apparaissant dans leurs rapports à la direction de l'une ou l'autre des sociétés d'État ne présentait un intérêt suffisant pour paraître dans le rapport annuel du vérificateur général à l'Assemblée nationale ».

Pour le vérificateur général adjoint, Gilles Bédard, « il est tout à fait inconcevable que, comme parlementaires, vous soyez privés d'informations essentielles. Votre mandat, c'est de contrôler les fonds publics ».

« Il est anormal que les élus ne soient pas au courant de ce qui se passe dans les sociétés d'État », a pour sa part déclaré le député libéral de Westmount-Saint-Louis, Jacques Chagnon.

Devant la Commission de l'administration publique, Doris Paradis a souligné que les scandales financiers provoqués par des manigances orchestrées par les magnats d'entreprises et leurs vérificateurs privés « illustraient bien l'importance de règles comptables adéquates et d'une vérification effectuée par des vérificateurs vraiment indépendants ». Elle a fait ressortir que le vérificateur général bénéficie du statut d'organisme indépendant puisque son budget est voté par l'Assemblée nationale et qu'il n'offre pas de services-conseils aux entités dont il fait la vérification. Ce qui n'est pas le cas des cabinets privés.

M^{me} Paradis a indiqué que l'Institut canadien des comptables agréés avait

édité de nouvelles normes qui vont entrer en vigueur à la fin de l'année. Dorénavant, les cabinets privés devront révéler les montants des honoraires qu'ils reçoivent pour leurs travaux de vérification et ceux obtenus pour les autres services de consultation offerts à leurs clients.

Par ailleurs, des 157 rapports de vérification des états financiers produits en 2000-2001, le vérificateur a exprimé des réserves sur 4 % d'entre eux.

« Aucun cas de fraude n'a été détecté », a indiqué Doris Paradis, « mais plutôt des dérogations à des principes comptables ou des problèmes de conformité avec la loi ». Par exemple, une entité avait dépassé son budget.

Si les ministères et organismes finissent par corriger les erreurs constatées dans leurs états financiers, ils ne sont pas toujours empressés à corriger les lacunes identifiées à l'égard l'optimisation des ressources. En effet, près de 30 % des recommandations formulées n'ont pas donné lieu à des gestes concrets de la part des administrateurs publics.

« L'expérience démontre que le principal obstacle à la correction de certaines lacunes est le déclassement de ce sujet dans l'ordre des priorités », a souligné M^{me} Paradis en indiquant que la reddition de compte des sous-ministres et des dirigeants d'organismes devant la Commission de l'administration publique constituait un « puissant incitatif » à la correction des travers administratifs soulevés par les vérificateurs.



La vérificatrice par intérim, Doris Paradis

PLAN D'ENCADREMENT DU MINISTRE LEGAULT

Les médecins des CLSC donnent un autre son de cloche

Le président de l'Association croit que tous les praticiens devraient consacrer du temps aux urgences et aux aînés

MARIE CAQUETTE

MCaquette@lesoleil.com

Le ministre de la Santé devrait exiger que tous les médecins consacrent du temps, pendant toute leur carrière, aux urgences, aux personnes âgées en centres d'hébergement, aux malades en perte d'autonomie et aux soins palliatifs à domicile, à l'obstétrique et au suivi hospitalier des clientèles « orphelines » (sans médecin de famille).

C'est la seule solution au problème d'accessibilité aux soins, autrement insoluble, estime le Dr André Munger. Le Dr Munger occupe la présidence de l'Association des médecins en CLSC, qui regroupe 1000 des 2000 professionnels qui exercent leur métier, en totalité ou en partie, en lien avec un CLSC.

Les raisons de santé devraient être la seule excuse valable pour être exempté de cette obligation, poursuit le médecin, qui croit que si tout le monde faisait sa part et participait aux activités médicales particulières (les AMP énumérées plus haut), le Québec aurait suffisamment de professionnels pour régler les problèmes d'accessibilité aux soins. À la liste actuelle d'AMP, il ajoute même les heures ingrates de rendez-vous (soirs, fins de semaine et jours fériés) que l'ensemble des médecins devraient se partager.

Plutôt que de jeter les hauts cris devant les propositions préliminaires du ministre Legault qui veut les inclure parmi les médecins « conscrits » à faire des AMP, le Dr Munger réplique qu'on semble bien mal connaître le réseau à Québec puisque beaucoup de médecins de CLSC font déjà ce travail en régions. Selon les statistiques, ajoute-t-il en entrevue, ce sont ces médecins qui font le plus de prise en charge des clientèles vulnérables et lourdes.

Les médecins travaillant en santé publique offrent un tout autre point de vue. Selon le Dr Alain Messier, président de l'association qui réunit 130 des quelque 200 médecins œuvrant en santé publique, « les AMP ne devraient pas exister. Il y a beaucoup d'autres façons de combler les besoins de la population. C'est facile de décréter des obligations pour les autres ».

« Les médecins choisissent un type et des conditions de pratique » lorsqu'ils s'engagent dans une spécialité, explique le Dr Messier; ils examinent « la lourdeur de la tâche et le support organisationnel offert ». Il ajoute que si tous les médecins font connaissance avec l'urgence pendant leurs études, c'est un type de pratique qui demande des habiletés particulières et que certains médecins en santé publique auraient besoin d'un recyclage si cette contrainte supplémentaire leur est imposée. La moyenne d'âge des médecins en santé publique est de 45 ans.

CONSULTATIONS DU BAPE SUR L'ENVIRONNEMENT

Boisclair espère une trêve entre le monde agricole et le monde rural

JUDITH LACHAPPELLE

La Presse

Les discussions promettent d'être épiquées, mais le ministre d'État à l'Environnement, André Boisclair, souhaite que la prochaine consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) soit « un moment de réconciliation entre le monde agricole et l'ensemble du monde rural ».

Réconciliation ? « Dans ce débat, l'émotion, la science, la perception se sont mêlés dans un cocktail parfois difficile à démêler », a expliqué hier le ministre en conférence de presse. C'est pourquoi la commission a pour mandat plutôt vaste « d'établir le cadre du développement durable de la production porcine en tenant compte des aspects économiques, sociaux et environnemen-

taux ». La commission « devra aussi examiner les modèles de production porcine présents au Québec, en dégager les forces et faiblesses et identifier leurs impacts sur les milieux et sur le secteur de transformation ». Un ou des modèles de production fondés sur le principe du développement durable devront être proposés dans le rapport final.

La tenue d'une commission du BAPE sur l'industrie porcine avait été annoncée en juin dernier en même temps qu'un temps d'arrêt de deux ans de l'expansion des entreprises porcines. « Je le répète : le gouvernement du Québec a posé des gestes, mais il ne faut pas prendre ceux-ci pour autre chose que ce qu'ils sont », a dit M. Boisclair. Le Règlement sur les exploitations agricoles n'aborde pas, par exemple, la question de la déforestation. C'est pourtant là

une question complexe et importante. Elle aborde aussi à peine la question du pouvoir à donner aux municipalités et les règles que les municipalités doivent elles-mêmes se donner en matière d'aménagement du territoire. On pourra essayer d'identifier les lignes fortes autour desquelles l'action de l'État doit continuer à se développer. »

La présidence sera assurée par Louise Boucher, qui a notamment piloté les six dernières consultations du BAPE. Elle sera appuyée par André Beauchamp, figure connue du milieu de l'environnement, qui était notamment président de la commission sur la gestion de l'eau au Québec. Mario Dumais — décrit comme un « sage » de l'industrie agricole —, ancien professeur en économie, est également passé par l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la

Coopérative fédérée. Enfin, Alfred Marquis, professeur à la faculté des sciences de l'agriculture à l'Université Laval est un ex-membre du groupe de travail « transferts technologiques » du plan agro-environnemental à la Fédération des producteurs de porcs.

INDÉPENDANCE

Le président du BAPE, André Harvey, a insisté sur l'impartialité et l'indépendance des membres de la commission, laissant même aux quatre membres le soin de concocter un calendrier des audiences qui sera dévoilé plus tard. Selon l'évaluation du président Harvey, les consultations publiques (qui devraient se tenir à travers la province) ne devraient pas débuter avant la fin octobre. Le rapport est attendu au plus tard en décembre 2003.



André Boisclair sait que les discussions seront épiquées.

LE 11 SEPTEMBRE, UN AN APRÈS

Des musulmans canadiens se plaignent de discrimination

OTTAWA (PC) — Plusieurs musulmans canadiens estiment être victimes de discrimination depuis les attentats terroristes commis le 11 septembre 2001 aux États-Unis, et se plaignent de ne pas avoir été assez appuyés par le premier ministre Jean Chrétien.

Selon un sondage non scientifique dont les résultats ont été rendus publics hier, 39 % des répondants estiment que les attentats n'ont pas changé leur vie, mais 33 % croient que leur situation personnelle s'est détériorée.

Sur les 296 musulmans — dont 95 % étaient citoyens canadiens — interrogés au cours de l'été dans le cadre du sondage, environ 60 % ont dit avoir dû affronter la haine de leurs concitoyens, à la suite des attentats du 11 septembre.

Environ 38 % des répondants affirment n'avoir eu aucun problème. Et près des deux tiers rapportent qu'à certains moments, ils ont été traités avec compassion par des citoyens non musulmans, qui se sont inquiétés de

leur sécurité et ont offert leur soutien.

Une majorité d'entre eux se sont dits frustrés de la réaction du premier ministre Jean Chrétien à cette « vague de haine contre les musulmans », selon les mots de Riad Saloojee, directeur de Cair-Can (Council on American-Islamic Relations Canada).

RACISME

Environ 45 % des personnes interrogées ont dit que M. Chrétien — qui a lancé un appel à la tolérance lors d'une visite dans une mosquée d'Ottawa, l'an dernier — ne s'est pas prononcé assez vigoureusement contre le racisme. Le sondage, dont l'échantillonnage est réduit, n'est pas scientifique. Par conséquent, on ignore si les résultats reflètent les sentiments qu'éprouvent les quelque 200 000 musulmans vivant au Canada.

M. Saloojee dit que la communauté islamique a été « profondément affectée par les événements du 11 septembre ». Des centaines d'actes de racisme, de

harcèlement et de vandalisme ont été rapportés par des musulmans et des Arabes vivant au Canada après le 11 septembre, surtout au cours des jours et des semaines qui ont suivi les attentats terroristes. Ni Statistique Canada, ni l'Association canadienne des policiers ne possèdent de statistiques nationales sur des incidents racistes contre les musulmans et les Arabes, car leurs rapports ne prévoient aucune catégorie de race ou de religion.

L'unité des crimes haineux du service de police de Toronto a cependant rapporté 338 cas du genre en 2001, contre 204 l'année précédente. Environ 90 % de cette augmentation pouvait être liée aux attentats terroristes.

Cinquante-six pour cent des répondants estiment en outre que certains médias font preuve de préjugés envers l'Islam et les musulmans. Les journaux appartenant à CanWest Global Communications, dont le *National Post* et le *Ottawa Citizen*, ont été cités.



Un couple se recueille sur le mémorial érigé en mémoire des victimes de l'écrasement de l'avion en Pennsylvanie.

Moussaoui aurait été accusé à tort

Le Français préparait toutefois d'autres attentats pour 2002

WASHINGTON (AFP) — Le Français Zacarias Moussaoui n'avait rien à voir avec les attentats du 11 septembre dernier pour lesquels il est inculpé, mais il préparait une vague d'attaques similaires prévue pour début 2002 aux États-Unis et en Europe, a rapporté hier la chaîne de télévision américaine ABC.

Selon ABC, qui a cité des sources anonymes des services de renseignement français, la justice américaine accuse à tort Moussaoui d'avoir été entraîné pour être l'un des pirates de l'air ayant lancé des avions de ligne contre New York et Washington le 11 septembre.

Ces sources fondent leurs affirmations sur les déclarations de membres d'Al-Qaïda en détention en Europe, en particulier un agent du groupe fondamentaliste soupçonné d'avoir chapeauté Moussaoui. « Il y avait des gens entraînés, de l'argent, cela allait se passer », a déclaré à ABC un homme présenté par la télévision comme un ancien responsable du ministère français de la Défense, Alexis Debat.

PEINE DE MORT

Par ailleurs, la police fédérale américaine (FBI), à laquelle les autorités françaises avaient fourni un dossier exhaustif sur Moussaoui, simplement arrêté pour séjour irrégulier, était au moment des attentats sur le point de livrer son prisonnier à la France, pour qu'il y soit interrogé. « Le 11 septembre, Moussaoui avait son billet de retour pour la France », a déclaré M. Debat sur ABC. « Il devait être interrogé et détenu en France. »

Soupçonné d'avoir participé avec le réseau Al-Qaïda à la préparation des attentats du 11 septembre, Zacarias Moussaoui, 34 ans, sur qui pèsent six chefs d'accusation, risque la peine de mort. Incarcéré dans la prison d'Alexandria, près de Washington, il doit être jugé à partir de janvier.

Un Canadien arrêté en Afghanistan serait lié à Al-Qaïda

■ OTTAWA — Un adolescent canadien arrêté par l'armée américaine en Afghanistan pourrait avoir été impliqué dans les combats dans ce pays, a fait savoir hier le ministère des Affaires étrangères. Omar Khadr, 16 ans, a été capturé par les troupes américaines en juillet dernier, dans des circonstances qui demeurent floues pour le moment, rapporte le réseau de télévision Global, qui précise que le jeune homme serait lié au réseau Al-Qaïda et aurait joué un rôle dans la mort d'un soldat américain. Les Américains poursuivent leur enquête dans cette affaire. De son côté, le premier ministre Jean Chrétien a promis une aide consulaire au jeune Khadr. « J'ai été informé de son arrestation, a déclaré M. Chrétien, et nous allons traiter son cas comme nous traitons tous les autres cas de Canadiens arrêtés ailleurs dans le monde, selon les règles en vigueur. Nous devons d'abord connaître la teneur des accusations et les procédures à suivre et c'est ce que nous allons faire dans son cas. » Entre-temps, le ministère des Affaires étrangères a transmis une note diplomatique au département d'État américain pour pouvoir rencontrer le jeune Khadr. (PC)

La Ville de Montréal reste en alerte

■ MONTRÉAL — Depuis le 11 septembre 2001, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a reçu 2000 appels relatifs à des menaces terroristes. Aucun d'eux n'était fondé. Malgré l'apparente quiétude dont bénéficient les Montréalais, les services d'urgence sont « en état d'alerte » et prêts à intervenir, a affirmé hier le maire Gerald Tremblay. L'administration municipale entend d'ailleurs consacrer 100 millions de dollars au cours des cinq prochaines années afin d'améliorer les mesures d'intervention d'urgence sur son territoire. L'ampleur des attentats de New York a constitué un argument de poids pour inciter les autorités à prendre des mesures plus adéquates pour lutter contre le terrorisme, ont indiqué hier les chefs des différents services d'urgence lors d'une conférence de presse à l'hôtel de ville. (PC)

SEARS

DANS LA LIMITE DES STOCKS

Exclusivement chez Sears

499⁹⁹TÉLÉCOULEUR JVC^{MD} 27 PO

Filtre peigne numérique à 3 lignes.
Son stéréo. Minuteur multifonctions.
Entrées A/V en façade. N° 15425.

Télécouleur JVC 32 po. N° 15525. 849,99

Télécouleur JVC 36 po. N° 15625. 1399,99

449⁹⁹

TÉLÉCOULEUR SEARS 27 PO
Fait par JVC. Filtre peigne numérique à 3 lignes. Son surround matriciel. N° 15402.
Téléviseur 32 po. N° 15502. 799,99

299⁹⁹

MINI-CHAÎNE JVC
200 W. Chargeur pour 3 CD.
Amplification des graves. N° 27015

99⁹⁹

MAGNÉSCOPE HAUTE-FIDÉLITÉ SEARS À 4 TÊTES
Têtes 19 microns.
Entrées A/V en façade. N° 30001

499⁹⁹

CAMÉSCOPE JVC VHS-C
Écran 2 1/4 po à CL.
Zoom numérique 600X. N° 31210

89⁹⁹

BALADEUR DE CD SANYO
Mémoire antivibrations de 45 secondes. N° 22803

Ados en mal d'attention

Le Conseil de la famille et de l'enfance dévoile son rapport

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

■ Les adolescents souffrent à tort d'une mauvaise image et à coup sûr d'un manque d'attention.

Le Conseil de la famille et de l'enfance a rendu public hier son rapport sur les adolescents intitulé « Les familles avec adolescents, entre le doute et l'incertitude ».

Ainsi que l'écrivait LE SOLEIL en mai, le Conseil estime que la société québécoise fait trop peu pour ses enfants en voie de devenir adultes. Et ainsi que le signale sa présidente Nicole Boily, il n'est pas uniquement question de la minorité souffrant du mal de vivre, mais de tous les autres qui vont leur petit bonhomme de chemin, apparemment sans problème. Car ces jeunes et leurs parents ont besoin d'être accompagnés, ce qui ne se fait pas actuellement, dit-elle.

En entrevue téléphonique, M^{me} Boily a dit souhaiter que le rapport soit un prétexte à ouvrir le débat. L'organisme se promet d'ailleurs d'interpeller les divers milieux concernés, particulièrement l'école.

Vœux pieux? « Depuis les années 70 que je travaille pour les garderies et il a fallu attendre 1997 pour qu'il se fasse quelque chose », note M^{me} Boily avec optimisme.

Elle juge que la politique jeunesse du gouvernement et la transformation du niveau scolaire secondaire qui s'amorce créent une conjoncture favorable pour transformer les mentalités et faire en sorte que les ados occupent la place qui leur revient dans la société.

SYSTÈME DE TUTORAT

Le Conseil propose notamment un système de tutorat au niveau municipal pour leur permettre de s'approprier davantage leur milieu.



La présidente du Conseil de la famille et de l'enfance, Nicole Boily, souhaite que le rapport soit un prétexte au débat.

Actuellement, estime le Conseil, « l'adolescence fait peur ». Trop souvent, les mauvais coups prennent le pas sur les bons, pourtant beaucoup plus nombreux.

Selon une enquête effectuée au secondaire chez les jeunes de 12 à 16 ans, 70% des ados demeurent avec leur père et leur mère, 11% vivent en famille recomposée, 10% au sein d'une famille monoparentale, 7% en garde partagée et 2% dans une autre situation familiale, telle la famille d'accueil.

Le passage à la maturité adulte se fait plus lentement qu'auparavant, et la classique « crise d'adolescence » semble désormais se faire plus en douceur. « L'affranchissement ne passe plus guère par une rupture des liens et de l'attachement », écrit le Conseil, mais « s'effectue davantage par la négociation ou encore par l'adoption de nouveaux comportements, avec le consentement plus ou moins explicite des parents ».

SANG CONTAMINÉ

La Cour suprême tourne le dos à la première poursuite

OTTAWA (PC) — La première poursuite dans l'affaire du sang contaminé intentée contre la Croix-Rouge par des familles de personnes atteintes d'hémophilie, notamment, ne sera pas entendue par la Cour suprême.

Le plus haut tribunal du pays a repoussé hier la demande déposée par deux veuves et par une personne atteinte du sida qui voulaient obtenir des sommes compensatoires. Comme le veut la tradition, la cour n'a donné aucun motif pour expliquer sa décision.

Judy Rintoul, de Sarnia, et Alma Robb, d'Ilderton, en Ontario — veuves de Gray Rintoul et Wayne Robb —, ont entrepris des poursuites en février 1996 en alléguant que leurs maris avaient été infectés par du sang contaminé par le VIH en 1985. Christopher Le Blanc a fait de même. Maintenant âgé de 21 ans, M. Le Blanc est atteint du sida et est hospitalisé à North Bay, en Ontario.

Dans un premier temps, le tribunal leur avait accordé une compensation conjointe de plus de 1,5 million \$, mais cette décision a été renversée par la Cour d'appel de l'Ontario; la Cour suprême refuse maintenant d'entendre la cause.

Le premier magistrat avait jugé que la Croix-Rouge avait fait preuve de négligence en retardant la transition à un produit sanguin chauffé qui désac-

tive les virus, comme celui du VIH. Mais en novembre 2001, la Cour d'appel s'est dite en désaccord avec cette décision, en attribuant à des lenteurs bureaucratiques le délai mis par la Croix-Rouge à passer à un produit sanguin plus sécuritaire.

PRODUIT NON DISPONIBLE

Le produit sanguin sécuritaire n'a pas été disponible pour distribution avant le 30 mai 1985, soit six mois après que les autorités gouvernementales eurent alerté la Croix-Rouge que l'approvisionnement en sang était non sécuritaire et devait être chauffé.

Les trois juges de la cour ontarienne d'appel avaient fait remarquer que jamais le juge de première instance n'avait indiqué comment la Croix-Rouge aurait pu accélérer un processus réglementaire sur lequel elle n'avait aucune autorité.

Les magistrats avaient conclu que la prétention voulant que la Croix-Rouge ait véritablement attendu pour passer au produit chauffé n'avait pas été démontrée. Plus encore, avaient signalé les trois juges, les demandeurs n'ont pas réussi à démontrer à quel moment ils avaient été contaminés.

MM. Rintoul et Robb sont tous deux morts de problèmes liés au sida — le premier en 1995, à l'âge de 45 ans, le second en 1993, à l'âge de 48 ans.

Deux veuves
et un sidéen
âgé de
21 ans
deboutés

CLAUSES ORPHELIN

Force jeunesse fait pression

VIOLAINE BALLIVY
VBallivy@lesoleil.com

Six mois après le jugement de la Cour d'appel niant la juridiction du Tribunal des droits de la personne sur les clauses « orphelin », les pressions se font toujours sentir sur le premier ministre Bernard Landry pour qu'il corrige cette faille.

Force jeunesse, une coalition de jeunes travailleurs, a adressé hier une lettre au cabinet du premier ministre, lui réclamant une audience afin de résoudre l'impasse juridique qui prive les jeunes de leur droit d'être entendus par la Commission et le Tribunal des droits de la personne.

Le 28 février, dans le cadre d'un recours mené par un regroupement de jeunes enseignants du Québec, la Cour d'appel a statué que seul l'arbitre des griefs peut rendre un verdict dans les dossiers de discrimination salariale basée sur la date d'embauche. Légèrement, ces causes doivent être considérées uniquement comme étant des conflits de travail.

Force jeunesse souligne que ce jugement bâillonne littéralement la voix des jeunes. L'arbitre ne reçoit que les récriminations acheminées par les syndicats et les employeurs. Or, souligne le regroupement, il serait étonnant que ces parties, celles-là même qui ont négocié les clauses orphelin, transmettent les plaintes des travailleurs.

Force jeunesse propose que soit modifiée la Loi sur les normes du travail afin de clarifier la compétence du Tribunal et de la Commission. « Il faut colmater la brèche constatée par la Cour d'appel », peut-on lire dans la lettre envoyée au premier ministre. L'organisme y affirme aussi avoir obtenu le 17 mars 2002 l'engagement de Bernard Landry de les rencontrer, qu'il aurait rejeté par écrit trois mois plus tard.

EN BREF

75\$ l'heure

■ MONTRÉAL — Le juge Pierre Bélieu a fixé hier à 75 \$ de l'heure la rémunération des avocats de la défense ayant un mandat de l'Aide juridique au procès des 17 présumés membres ou sympathisants des Hells Angels. Le juge Jean-Guy Boilard, lors du précédent procès, avait décidé d'honoraires deux fois plus élevés. Le juge Bélieu a aussi fixé une limite de 60 heures de travail par semaine. De plus, quand un procureur atteindra le plafond de 125 000 \$, il verra son salaire réduit de 35%. (PC)

Boucher attaqué

■ MONTRÉAL — Pour la deuxième fois en trois semaines, Maurice Boucher aurait été attaqué à l'intérieur des murs de l'unité spéciale de détention de Sainte-Anne-des-Plaines. Le leader des Hells Angels a encore une fois été la cible d'un autre détenu, qui aurait tenté de l'atteindre d'un projectile tiré à partir d'une arme de fabrication artisanale. Boucher n'aurait pas été blessé. (PC)



MÉGA FÊTE



50 ans

Ici Radio-Canada

Méga Fureur
à Québec

Invités : Lulu Hugues, Bruno Pelletier, Natasha St-Pier, Sowatt

Méga week-end du 50^e à Radio-Canada

Dès ce soir 19 h

Animation : Véronique Cloutier - Réalisation : Pierre Gagnon - www.radio-canada.ca/50

CENTRE DE LIQUIDATION

MATELAS DAUPHIN

LÉGÈRES IMPERFECTIONS
ÉCHANTILLONS DE PLANCHER
SURPLUS DE PRODUCTION
FIN DE LIGNES

Matelas mousse
89⁹⁵

Lot de Couvre-Matelas
avec de légères imperfections
Grandeur: 1 place, 2 places, Grand 2 places
Un seul prix 29⁹⁵

Matelas OPÉRA
Grandeur 2 places
176\$

Matelas DYNASTIE
Grandeur Queen (gr. 2 places)
294\$

CENTRE DE LIQUIDATION

MATELAS DAUPHIN

Plusieurs autres spéciaux en magasin

(Quantités limitées)

85, Marie de l'Incarnation, Québec • 527-7178 **SEULEMENT**

RENCONTRE DES MINISTRES DE LA SANTÉ

La pénurie d'infirmières traitée en priorité

BANFF (PC) — Les ministres canadiens de la Santé ont mis fin à leur réunion annuelle de deux jours hier en promettant, entre autres, de s'attaquer à la pénurie du personnel infirmier et de travailler à l'amélioration de la santé de tous les Canadiens.

Le communiqué final de la rencontre se révèle toutefois laconique quant aux programmes et stratégies concrètes qui pourraient redonner un souffle nouveau au système de santé canadien.

Durant leur réunion, les 13 ministres de la Santé ont passé en revue les problèmes de pénurie de personnel dans l'administration des soins de santé et examiné une proposition visant la création d'un institut national de la sécurité des patients. Les ministres ont toutefois convenu qu'il fallait étudier ces questions plus en profondeur.

« Nous sommes à un carrefour critique dans l'histoire des soins de santé de ce pays, a déclaré la ministre fédérale, Anne McLellan, dans son discours de clôture. Ce que nous savons, c'est que les Canadiens veulent davantage d'informations sur la santé de leur système de santé, où vont leurs impôts, et ce qu'ils ont pour leur argent, en termes de soins de santé. »

Au cours des deux derniers jours, les ministres ont discuté de financement gouvernemental, d'une stratégie pour promouvoir la bonne santé des Canadiens, de l'établissement d'un programme unique d'homologation des drogues et médicaments et de la nécessité de réduire l'usage du tabac dans tout le pays.

« De telles rencontres ne sont pas une fin, mais une étape dans un long voyage », a déclaré le coprésident de la réunion, le ministre Gary Mar, de l'Alberta.



La ministre fédérale de la Santé, Anne McLellan

Les résultats de la conférence de deux jours ne semblent guère avoir impressionné les observateurs. La présidente de la Fédération nationale des syndicats d'infirmières, Kathleen Connors, s'est dite cruellement déçue de constater que rien de concret n'était sorti d'une vaste étude sur la profession d'infirmière.

« Le sujet a été décortiqué dans tous les sens, étude après étude, a déclaré M^{me} Connors. Le temps est venu d'agir. Nous ne relâcherons pas la pression ni sur le fédéral ni sur les provinces. »

Des 51 recommandations formulées dans l'étude en question, commanditée par les gouvernements fédéral et provinciaux, l'une recommandait l'instauration d'une échelle de salaire attrayante et concurrentielle pour les infirmières, tout en reconnaissant que l'argent ne pouvait pas régler le manque actuel de personnel.

Autre recommandation finalement laissée en plan: celle de la création d'un institut national de la sécurité des patients. L'institut étudierait les cas d'erreurs médicales fatales avec l'objectif d'améliorer la formation du personnel médical de première ligne pour éviter la répétition de telles erreurs.

Le financement fédéral des soins de santé est toutefois resté au sommet des préoccupations des ministres provinciaux lors de la conférence, certains estimant que le financement devait se faire sans condition, les ministres provinciaux étant plus au courant des besoins de leur province. « Nous devons mettre fin rapidement à ce déséquilibre fiscal entre les provinces », a soutenu le ministre de la Santé du Québec, François Legault.

La ministre McLellan a répliqué que la véritable discussion sur cette question devra attendre le dépôt du rapport Romanow, à la mi-novembre, ajoutant que ce serait alors aux premiers ministres de débattre de la question.

Par ailleurs, fin septembre, le fédéral et les provinces devront publier un bilan de leur performance en matière d'administration de soins de santé, a déclaré M^{me} McLellan. Les Canadiens ont le droit de savoir ce qui se passe avec leur système de soins de santé, a-t-elle dit.

Enfin, les ministres ont discuté du rôle du secteur privé au sein du système de soins de santé. Pour le ministre Tony Clement, de l'Ontario, toute augmentation des services dans les cliniques et hôpitaux privés ne pourra se faire sans la preuve concrète que cette action est à l'avantage du système.



QUI PAIRE GAGNE*

JUSQU'AU 22 SEPTEMBRE 2002 TOUT LE MONDE GAGNE* AU GRAND CONCOURS ST-HUBERT.

1^{er} prix: UNE CROISIÈRE POUR 4 DANS LES CARAÏBES
D'UNE VALEUR APPROXIMATIVE DE 10 000 \$

2^{es} prix: 3 ORDINATEURS AVEC ACCÈS INTERNET HAUTE VITESSE
GRATUIT PENDANT UN AN

3^{es} prix: + 300 000 PRIX PRODUITS ET RABAIS

POUR PARTICIPER :

- 1 ACHETEZ UN PEPSI 2 LITRES CHEZ UN COUCHE-TARD OU À UN COMPTOIR ST-HUBERT PARTICIPANT ET RECEVEZ VOTRE CARTE-CHANCE.
- 2 ACHETEZ UN REPAS AU COMPTOIR ST-HUBERT, OÙ ON VOUS PRÉSENTERA LA CARTE-DÉCODEUR.
- 3 FAITES LA PAIRE ET GAGNEZ*.



CONCENTRATION DES MÉDIAS

Diane Lemieux cherche un moyen d'intervenir

MONTREAL (PC) — La ministre d'État à la Culture et aux Communications Diane Lemieux met la dernière main à la formation d'un comité, présidé par l'ex-journaliste et universitaire Armande Saint-Jean, chargé de lui indiquer, d'ici janvier, comment gérer les effets potentiellement négatifs de la concentration des médias.

« Je veux pouvoir préparer le matériel législatif, si nécessaire, pour la session du printemps », a confié la ministre, hier, au cours d'une entrevue téléphonique accordée à la Presse canadienne.

M^{me} Lemieux songeait à une telle démarche depuis juin dernier, à la suite du rapport sur le phénomène de la concentration des médias qui avait été rédigé dans la foulée de la commission parlementaire sur le même sujet tenu en février dernier.

« Ne pouvant intervenir sur la question de la propriété des médias, on peut essayer d'occuper un espace sur les effets de la concentration, sur le droit du public à l'information, une valeur d'intérêt public », a-t-elle dit.

À l'intention du futur comité-conseil de 12 membres, la ministre a identifié quatre pistes à explorer. « On sculpte dans du neuf. On y va par tâtonnements », a-t-elle averti.

La première proposition est d'obliger les entreprises de presse à s'autoréglementer en regard de la qualité et de la diversité de l'information par l'élaboration de paramètres d'imputabilité et de critères de qualité et de diversité de l'information auxquels elles entendent se soumettre.

Il pourrait s'agir d'assurer une variété des points de vue dans les comptes rendus et les textes d'opinion et de présenter un éventail des enjeux sociaux, notamment. « Je ne veux pas m'occuper des contenus, ce n'est pas à l'État à le faire. Je dois m'assurer qu'il ait un forum pour cela, composé de représentants d'entreprises de presse », a-t-elle avancé.

À l'intention des citoyens souhaitant dénoncer des situations jugées inacceptables en regard de la qualité de l'information, la ministre estime qu'il faut voir à la gestion de leurs plaintes, comme le fait actuellement le Conseil de presse. En troisième lieu, M^{me} Lemieux tient à ce qu'il y ait un « renforcement des pratiques d'éthique journalistiques ».

Finalement, la ministre jongle avec l'idée d'un fonds d'aide destiné à la presse indépendante à but lucratif pour constituer « un contrepoids aux grands consortiums qui se sont bâtis ces dernières années ».

La ministre veut agir sur le droit du public à l'information

* PRIX D'UNE SEMAINE D'UNE VALEUR APPROXIMATIVE DE 10 000 \$ POUR 2 ADULTES ET 2 ENFANTS DE MOINS DE 14 ANS. 3 ORDINATEURS D'UNE VALEUR APPROXIMATIVE DE 1 200 \$ CHACUN, 300 000 PRIX-PRODUITS ET RABAIS D'UNE VALEUR VARIANT DE 90¢ À 2,25 \$. ACHETER ACHETÉ RÉQUIS. QUESTION NATIONNALE RÉGIONALE. 18 ANS ET PLUS; RÉSIDANT AU QUÉBEC. POUR LES CHANCES DE GAGNER ET LE DÉTAIL DES PRIX, CONSULTEZ LE RÉGLEMENT DISPONIBLE À ST-HUBERT.COM, DANS LES MONTROUSSES ST-HUBERT ET LES COUCHE-TARD PARTICIPANTS, JUSQU'AU 22 SEPTEMBRE 2002 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES CARTES-CHANCE, SELON LA PREMIÈRE ÉVENUALITÉ. **PEPSI-COLA, PEPSI, ET LE GLOBE SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE PEPSICO, INC.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

CORRECTION D'UNE ERREUR FISCALE PAR OTTAWA

Québec perd 500 M\$ cette année

Plusieurs provinces se retrouvent aussi en situation budgétaire précaire

LOUIS TANGUAY

LTanguay@lesoleil.com

■ Le gouvernement du Québec est confronté à un manque à gagner d'un demi-milliard \$ cette année à cause de la façon choisie par le gouvernement fédéral pour corriger son erreur fiscale des années 90.

C'est ce qui se dégage d'un rare briefing technique avec des hauts fonctionnaires du ministère des Finances auquel les journalistes étaient convoqués pour chiffrer les impacts de la décision d'Ottawa sur la récupération d'une partie des 3,4 milliards \$ versés en trop principalement à l'Ontario et au Manitoba entre 1993 et 1999.

Le manque à gagner frappe plusieurs provinces, au moment où plusieurs d'entre elles se retrouvent en situation budgétaire précaire.

La ministre québécoise des Finances, Pauline Marois, a pour sa part affirmé dans un communiqué diffusé depuis Bruxelles que la solution annoncée par son homologue fédéral, John Manley, « se traduira par une coupure des transferts au Québec de 479 millions \$ dès cette année et de 250 millions \$ par année pour les années subséquentes ».

« Les autres provinces qui reçoivent de la péréquation perdront également dès cette année. C'est totalement inéquitable », a ajouté la ministre.

Elle reproche au gouvernement fédéral d'avoir décidé « unilatéralement de modifier rétroactivement la formule de péréquation alors que le programme ne doit pas, en vertu des règlements existants, être modifié avant avril 2004 ».

Au ministère des Finances, à Ottawa, on explique que la modification de la formule de calcul de la péréquation était une question de cohérence avec les revenus ajustés de l'Ontario pour corriger l'erreur qui prévalait depuis l'introduction de l'impôt sur le gain de capital en 1972.

« L'erreur fédérale » reconnue par Ottawa consiste en des versements en trop totalisant 2,8 milliards \$ pour l'Ontario et 440 millions \$ pour le Manitoba, dont le fédéral a accepté de ne récupérer que la moitié.

Parce que la richesse de l'Ontario était surévaluée, les autres provinces avaient alors bénéficié de droits de péréquation

majorés indûment d'environ 1 milliard \$ que le fédéral ne réclame pas.

Mais, en ajustant à partir de 2001-2002 « l'assiette fiscale » qui sert aux paiements de péréquation, Ottawa réduirait ses versements aux huit provinces bénéficiaires de 815 millions \$ (dont 479 millions \$ pour le Québec) pour 2001-2002 et 2002-2003, selon les calculs des experts du ministère québécois des Finances.

Si on ajoute 2003-2004, le total grimpe à plus de 1,2 milliard \$, dont 730 millions \$ pour le Québec. Mais les experts du fédéral, qui ne contestent pas les chiffres pour les deux premières années, jugent plus périlleuse la projection sur une troisième année compte tenu des fortes variations des données d'une année à l'autre.

M^{me} Marois accuse en outre Ottawa de creuser encore de 2 milliards \$ le déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces et contactera dans les



Selon la ministre des Finances, Pauline Marois, Québec perdra 250 M\$ pour chaque année subséquente.

prochains jours M. Manley et ses homologues provinciaux.

CHUTE DU PQ Le PLC se réjouit, le Bloc se défend

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien et son ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Stéphane Dion, se sont réjouis hier à Ottawa des résultats d'un sondage plaçant le Parti québécois loin derrière l'Action démocratique de Mario Dumont et du Parti libéral de Jean Charest dans les intentions de vote des Québécois.

Toutefois, à Saint-Jean-sur-Richelieu, le chef du Bloc québécois n'a pas voulu accorder trop d'importance à cette enquête d'opinion, dont les résultats ont été publiés dans *Le Devoir* et *le Globe and Mail*. « Pour moi, c'est très bien que l'option de l'indépendance ne soit plus en haut de l'agenda. On parle encore de référendum, mais on reconnaît qu'il y a une loi sur la clarté, la situation politique de l'option de l'indépendance, tout ça me laisse croire que j'ai fait mon travail comme il se devait », a commenté M. Chrétien, qui présidait une réunion de son cabinet.

Son ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Stéphane Dion, croit pour sa part que le premier ministre du Québec, Bernard Landry, a raison de vouloir ne tenir un référendum que lorsqu'il croira qu'il a des chances de le gagner. « J'aime bien la position de M. Landry d'aujourd'hui, qui dit qu'il va tenir un référendum sur la sécession quand il sera moralement certain de le gagner. J'ajouterais de le gagner clairement, avec une majorité claire sur une question claire. »

PERTINENCE DU BLOC

Entre-temps, le chef du Bloc québécois ne se disait guère menacé par le vent adequiste qui souffle sur le Québec et croit que celui-ci n'atténue nullement la pertinence du Bloc québécois et de l'option souverainiste. Cette option souverainiste, d'ailleurs, il ne croit pas opportun de l'encadrer dans un échéancier référendaire strict.

M. Duceppe a fait ces commentaires à la clôture de la réunion du Bloc québécois. « L'ensemble des sondages nous démontrent que les gens cherchent », observe M. Duceppe, et cela prouve qu'il « faut apporter des réponses... Il y a une volonté de changement qui semble se manifester, certes, mais tout n'est pas décidé, loin de là », a-t-il commenté.

Citant un autre sondage Léger Marketing commandé par le Bloc québécois et réalisé à peu près à la même période que l'autre sondage, il a relevé des différences dans l'opinion publique. Cela prouve une certaine « fluidité » de l'électorat, une volatilité, selon lui.

Le phénomène Dumont, « on ne peut pas nier que cela existe », admet M. Duceppe, mais, selon lui, lorsque les électeurs s'attarderont au programme de l'Action démocratique, ils changeront d'idée. M. Duceppe a ajouté que ceux qui tiennent à un régime québécois de congés parentaux, ceux qui déplorent le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces, ceux qui préfèrent l'approche québécoise envers les jeunes contrevenants n'auront d'autre choix que de voter pour le Bloc québécois aux prochaines élections.



« Nous ne pouvons pas siéger en même temps que nous rédigeons un discours du Trône », a simplement expliqué le premier ministre.

CHAMBRE DES COMMUNES

La rentrée retardée de deux semaines

Chrétien annonce un discours du Trône

RAYMOND GIROUX

RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Les vacances des députés et sénateurs s'étirent : Jean Chrétien a décidé de couper court à la session parlementaire ajournée en juin et de convoquer les députés le 30 septembre, soit deux semaines plus tard que prévu.

La décision, annoncée hier à la sortie de la réunion du Conseil des ministres, laisse les principaux partis d'opposition pantois, autant le Bloc québécois que l'Alliance canadienne s'interrogeant sur les motifs véritables de cette prolongation de vacances inattendue.

« Nous ne pouvons pas siéger en même temps que nous rédigeons un discours du Trône », a simplement expliqué le premier ministre.

Le comité de régie du Parti libéral doit cependant formuler demain une recommandation sur la date du congrès qui décidera de la succession de M. Chrétien, et la direction du parti se prononcera de manière définitive en octobre. L'opposition tisse des liens entre les difficultés internes des libéraux et l'annonce d'hier.

Le premier ministre quittera son poste en février 2004, comme il l'a réitéré une fois de plus, mais une majorité des dirigeants du parti favorisent un congrès en novembre 2003, ce qui favoriserait une cohabitation de deux chefs pendant deux à trois mois. M. Chrétien a cependant refusé de s'engager sur le terrain du calendrier.

La gouverneure générale, Adrienne Clarkson, prononcera ce jour un discours du Trône qui reprendra essentiellement les grandes lignes du discours-programme prononcé par le premier ministre à l'ouverture de la réunion de son groupe parlementaire à Saguenay, il y a deux semaines.

Ce délai ne fait pas l'affaire du Bloc québécois, qui aurait préféré un discours du Trône dès le 18 septembre, date originellement prévue pour la rentrée, « pour que l'on commence au plus tôt », a dit le chef Gilles Duceppe en entrevue.

« Il y a des questions urgentes à débattre, comme le bois d'œuvre, la santé, le déséquilibre fiscal, pour ne mentionner que celles-là. Nous avons aussi quelques appréhensions parce qu'il va vouloir imposer une marque de commerce à l'ère Chrétien », ajoute M. Duceppe en faisant allusion aux

nombreux projets de dépenses prêtés au premier ministre.

« Je ne sais trop pourquoi il a pris cette décision, dit-il, mais ce sera une drôle de situation. Des ministres prétendants à la succession vont tirer la couverture de leur côté et Paul Martin va intervenir de l'extérieur par ministères interposés. »

Par ailleurs, explique le chef du Bloc, « le débat sur la liberté et la sécurité n'est pas terminé », d'autant plus que le dernier projet de loi contre le terrorisme meurt à l'agenda, selon l'expression courante. Le gouvernement peut proposer de reprendre les projets de lois abandonnés à l'étape où ils se trouvaient lors de la relâche, en juin dernier, « mais cela demande un consensus, dit M. Duceppe, et nous allons regarder ce qu'il va proposer ».

M. Duceppe s'inquiète également de la situation en Irak, un sujet sur lequel le premier ministre n'a pas été clair, selon lui, alors qu'il rencontrera le président George W. Bush lundi, à Detroit. Le Bloc exige un vote des Nations unies avant toute action internationale.

« Nous avions soutenu M. Chrétien les deux ou trois premières semaines après le 11 septembre, parce qu'il s'était tenu debout. Mais par la suite, il a vraiment cédé aux États-Unis », dit-il, et il aurait aimé poser des questions au premier ministre pendant ces deux semaines si cruciales sur la scène internationale.

Du côté de l'Alliance canadienne, aucune surprise, explique John Reynolds, leader de l'opposition officielle aux Communes. « Nous attendions la prorogation de la session et un discours du Trône, a-t-il dit au SOLEIL, mais non un report de la reprise des travaux. »

« J'imagine que cela a en partie à voir avec leur course à la direction, parce que cela leur donne du temps de plus à eux-mêmes pour leurs batailles intestines. »

« Cela démontre que lorsque les membres du gouvernement se battent les uns contre les autres, cela coûte de l'argent aux contribuables canadiens », ajoute M. Reynolds.

Son parti attend les libéraux de pied ferme sur le dossier fort attendu de l'éthique, un des engagements du premier ministre, tout comme sur celui du Protocole de Kyoto. L'Alliance s'intéressera également de près au financement des diverses campagnes à la direction du Parti libéral, même s'il s'agit d'une affaire interne de ce parti, dit le chef.

SONDAGES

Un simple flottement de la population, selon Charest

Le chef libéral croit que tout changera quand les partis politiques se prononceront sur les enjeux importants

MARC SAINT-PIERRE

MSPierre@lesoleil.com

Les sondages récents illustrent, sans plus, un flottement dans la population québécoise en attendant que les partis politiques lui fassent part de leurs visions de l'avenir du Québec. C'est ce qu'a affirmé le chef du Parti libéral, Jean Charest, à l'occasion du point de presse ponctuant sa rencontre avec des milieux d'affaires beaucerons, à Sainte-Marie, hier.

« Il y a eu trois sondages, dans l'espace de 12 jours, qui ont donné des portraits très différents. Ce que ça implique, ce que nous sentons sur le terrain d'ailleurs, c'est qu'il y a un flottement dans la population. La population s'attend à ce que les partis politiques et leurs chefs se prononcent, s'avancent sur les enjeux qui vont décider de l'avenir du Québec, qu'il s'agisse d'économie, de taxes, d'impôts, de santé, d'éducation », a indiqué le chef libéral.

« Elle veut que nous lui fassions part de nos plans d'action sur ces questions, et c'est exactement ce que nous allons faire », a repris M. Charest, faisant allusion au document *Réinventer le Québec* que son parti rendra public la semaine prochaine et qui établit ses grandes priorités. « Ce sera l'occasion, pour les gens, de voir de quelle façon on veut orienter le Québec », a-t-il ajouté.

Plus tôt cette semaine, un sondage Léger a confirmé une forte avance de l'Action démocratique de Mario Dumont avec 40 % des intentions de vote. Le Parti québécois se retrouve réduit à une peau de chagrin, avec 25 %, derrière le Parti libéral, quant à lui repoussé pour l'essentiel dans ses retranchements anglophones, avec 29 %.

Mais pour le chef libéral, il y a plutôt lieu de se méfier des sondages, notamment quand ils prennent le rythme « d'une balle de ping-pong ».

« J'ai trop vu de sondages avec des marges d'erreur de 10 et 12 points pour m'y fier. D'ailleurs, la population ne veut pas qu'on gouverne en fonction des sondages. Les gens veulent savoir ce que l'on offre pour l'avenir du Québec, ce qu'on leur offre à eux. Et c'est ce que nous avons l'intention de faire », a-t-il observé.

RÉFÉRENDUM

De son propos, il est aussi ressorti qu'il n'est pas mécontent que le Parti québécois fasse savoir qu'il a l'intention de tenir un référendum sur la souveraineté advenant son élection. « Je me réjouis que le Parti québécois dise honnêtement à la population du Québec ce qu'il a l'intention de faire au lieu de nager dans le vague », a dit M. Charest, soulignant du même souffle que le Parti libéral donne lui aussi l'heure juste à la population québécoise à ce chapitre, en ce sens que le Québec a un rôle à jouer dans la fédération canadienne.

De l'avis du chef libéral, Mario Dumont reste à être entendu à ce sujet. « Va-t-il faire comme en 95 et faire campagne avec Jacques Parizeau ? Va-t-il demander conseil à Lucien Bouchard ? Ou est-ce qu'il va continuer à ne rien dire sur une question qui est névralgique pour l'avenir du Québec ? s'est interrogé M. Charest. »

« Si une personne n'est pas capable de dire aux citoyens du Québec ce qu'elle pense sur une question comme celle-là, je pense qu'on aurait raison de se méfier sur ce qu'elle avance sur toutes les autres », a-t-il conclu.



Le chef du PLQ, Jean Charest

Pas de preuve contre l'Irak, pas d'attaque

Chrétien refuse d'en
dire davantage avant
de rencontrer Bush

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien soutient n'avoir vu aucune preuve qui justifierait une attaque contre l'Irak, mais il s'attend à discuter de la question lors de sa rencontre avec le président américain, George W. Bush, lors de leur rencontre lundi, à Detroit.

« Moi, j'en n'ai pas (de preuves contre Saddam Hussein). D'ailleurs, ils n'ont pas essayé de m'en faire, une preuve,

a dit M. Chrétien, hier, à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres. Il est convenu entre M. Bush et moi qu'en temps et lieu, s'ils ont des preuves plus fortes que celles que je connais, ils vont nous les montrer. »

Le premier ministre n'a pas voulu dire quel genre de preuves serait nécessaire pour le convaincre de l'opportunité d'intervenir militairement contre Bagdad. « Une preuve est une preuve,

et lorsque vous avez une preuve, c'est prouvé », a-t-il lancé.

Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a expliqué plus précisément les attentes du Canada. « Personnellement, je voudrais qu'on me prouve qu'il y a développement d'armes de destruction massive, qu'ils peuvent les produire, et qu'ils planifient de les produire, a-t-il dit. Parce qu'il y a beaucoup de pays autour qui

ont des armes de destruction massive, mais on ne peut tous les attaquer. »

Chrétien a souligné qu'il n'était pas un fan du président irakien, mais qu'il fallait qu'on établisse hors de tout doute ses liens avec des groupes terroristes avant de larguer des bombes. « Je ne crois pas que Saddam Hussein soit un grand démocrate et je préférerais avoir quelqu'un d'autre là. Mais ça serait la même chose avec d'autres leaders. »

Vente des manufacturiers



Du 4 au 8 septembre
Ne ratez pas nos
meilleurs prix de
l'année sur tout

Économisez jusqu'à
30 %
sur les démonstrateurs

Votre rêve...
notre flamme



Membre de l'alliance



5690, Pierre-Bertrand N.
Québec
(418) 622-8500

Centre de chaleur
GIROUX-MAÇONNEX

www.giroux-maconnex.com

RBO: 8004-9085-14

COMITÉ SUR LES INSTITUTIONS DÉMOCRATIQUES

Allaire et Vézina sont du nombre

LOUIS TANGUAY
LTanguay@lesoleil.com

M^{re} Jean Allaire, ex-membre des comités exécutifs du Parti libéral du Québec, et Monique Vézina, ex-députée de Rimouski et ministre conservatrice à Ottawa, sont au nombre des neuf premiers membres du comité directeur des États généraux sur les institutions démocratiques qui auront lieu à la fin de février.

Le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Jean-Pierre Charbonneau, a par ailleurs annoncé hier que le Conseil des ministres a choisi sept autres personnes de différentes tendances et de divers horizons pour siéger à ce comité présidé par l'ex-président du mouvement Desjardins, Claude Bélard.

Il s'agit de Bernard Shapiro, recteur de l'Université McGill; de Martine Blanc, de la coalition Femmes et démocratie; du syndicaliste Joseph Giguère; de Brenda Paris, du Centre de ressources de la

communauté noire de Montréal; de Christian Robitaille, du Conseil de développement régional de Québec; et d'Emmanuelle Hébert, étudiante à la maîtrise à McGill. Michel Laflamme, étudiant à la maîtrise à l'ENAP, agira comme secrétaire du comité. Deux représentants de chacune des 17 régions du Québec participeront en outre à ce groupe mandaté pour animer à travers le Québec des discussions sur les institutions politiques.

Cette tournée dans 20 villes pour rencontrer des citoyens ordinaires aura lieu du 7 octobre au 25 novembre, a annoncé M. Bélard. M. Charbonneau a précisé que l'invitation faite aux citoyens de proposer des pistes de solution qu'ils entendent même s'ils ne sont pas diplômés en sciences politiques ou en droit s'accompagnera d'un volet éducatif pour familiariser les gens avec le système actuel. Les groupes d'intérêt seront ensuite invités à déposer des mémoires et les commentaires seront reçus dans le site Internet du comité, qui sera aussi appuyé par un groupe scientifique.

ESPAÑOL PARA TI

Cours d'espagnol

- Conversation
- Grammaire et vocabulaire
- Mises en situation
- Cours privé ou petits groupes

Début:
16 sept.

872-4755 ou
652-1561

- Place Laurier
- Henri-Bourassa (Face à Loblaws)
- Carrefour Chauveau

INST'ANGLAIS

... le cours qui se distingue

DÉBUTANT LE 16 SEPTEMBRE

Conversation anglaise
Vocabulaire, grammaire
Privés ou petits groupes
Anglais des affaires

Formation admissible à la Loi 90
Fournisseur accrédité par les gouvernements fédéral et provincial

- Place Laurier • Henri-Bourassa (face à Loblaws)
- Carrefour Chauveau

652-1561 • 872-4755

STATIONNEMENT GRATUIT

Bell Canada et l'ACET concluent une entente sur l'équité salariale

Bell et l'Association canadienne des employés en télécommunications (ACET), le syndicat représentant les employés de bureau et les représentantes en communications de Bell, ont conclu un projet d'entente relativement à leur différend concernant l'équité salariale.

Ce projet d'entente couvre tant les employés admissibles actuelles que celles qui ne sont plus à l'emploi de Bell.

L'entente prévoit un paiement en espèces d'environ 128 millions de dollars ainsi que des effets positifs sur les prestations de retraite d'environ 50 millions de dollars.

L'entente doit être ratifiée par les employés admissibles actuelles ainsi que par celles qui ont quitté Bell.

Qui est admissible à un paiement ?

Les employés admissibles comptant au moins six mois de service à Bell entre le 1^{er} avril 1993 et le 31 mai 2002 à un poste d'employée de bureau ou de représentante en communications et qui sont représentées par l'ACET.

Quand le vote de ratification aura-t-il lieu ?

Le vote se déroulera du 19 au 23 septembre inclusivement.

Comment participer au vote de ratification ?

Toutes les employées actuelles et retraitées admissibles sont automatiquement inscrites au vote et l'ACET les contactera relativement au processus de ratification. Si vous êtes une employée admissible actuelle ou retraitée, il n'est pas nécessaire de vous inscrire.

Toutes les autres employées admissibles qui ne sont plus à l'emploi de Bell doivent s'inscrire auprès du Centre d'information sur l'équité salariale pour pouvoir participer au vote de ratification.

Processus d'inscription pour les employées admissibles qui ne sont plus à l'emploi de Bell

Pour vous inscrire, veuillez transmettre au Centre d'information sur l'équité salariale les renseignements suivants : nom (celui que vous portiez lorsque vous travailliez à Bell), numéro d'employée, date de naissance, adresse résidentielle actuelle, numéro de téléphone et adresse de courriel — avant 20 heures HAE, le 16 septembre 2002. Voici divers moyens de nous faire parvenir l'information :

Remplir le formulaire électronique accessible à l'adresse www.bell.ca/equitesalariale

Télécopier l'information au Centre d'information sur l'équité salariale au 1 866 211-1671

Envoyer l'information par courriel au Centre d'information sur l'équité salariale à l'adresse equite.salariale@bell.ca

Une fois l'information parvenue au Centre d'information sur l'équité salariale, vous recevrez confirmation de votre admissibilité ainsi que les détails de l'entente et du processus de ratification.

Pour plus de renseignements sur le processus d'inscription, veuillez contacter le Centre d'information sur l'équité salariale par téléphone au 1 866 786-1133 entre 8 heures et 20 heures HAE ou par courriel à l'adresse equite.salariale@bell.ca



GRANDE VENTE d'entrepôt

3 JOURS SEULEMENT
vendredi, samedi et dimanche
6 - 7 - 8 septembre

PLUS DE
500 000\$
D'INVENTAIRE
À DES PRIX
IMBATTABLES

PORTES D'ACIER

PORTE PATIO
AVANTAGE

BD95 36"

FLORAL 48"
THERMOS

LÉVIS 65"

Poignée incluse

Poignée incluse

Poignée incluse

249\$

279\$

299\$

18"x39"
139\$

369\$

Plus de 200 modèles de portes décoratives en entrepôt

PANDA
69"x62 1/2"
439\$

Obtenez un
rabais
additionnel
de
10 %
sur toutes
commandes
de fenêtres
sur mesure

vitrierie lévis
UN SEUL ENDROIT À LÉVIS
L'Entrepôt Vitrierie Lévis
12, du Vallon,
coin Kennedy et autoroute 20
www.vitrierielevis.com
833-2161

A collage of black and white photographs featuring various celebrities and public figures, arranged in two rows. The top row includes portraits of actors like Jim Carrey, John Travolta, and Robert De Niro, as well as comedians like Drew Carey and Ellen DeGeneres. The bottom row features athletes like Michael Jordan and Olympic medalists, along with other celebrities like Oprah Winfrey and Madonna. The background is a light, textured surface with faint circular patterns.

50 ans

LE MONDE

IRAK

C'est presque déjà commencé

Américains et Britanniques ont procédé hier aux plus importantes frappes contre la défense aérienne depuis quatre ans

■ LONDRES (d'après AFP et AP) — Près d'une centaine d'avions ont participé hier à un raid contre une importante installation irakienne de défense aérienne à l'ouest de Bagdad, dans ce qui est la plus importante opération menée en Irak par les aviations américaines et britanniques depuis quatre ans, a rapporté ce matin le quotidien *Daily Telegraph*.

Le raid apparaît comme le prélude à de possibles opérations des forces spéciales avant le déclenchement de l'intervention militaire américaine en Irak, que les États-Unis accusent de développer des armes de destruction massive, a ajouté le journal.

Ces opérations sont accomplies pratiquement au moment même où, au Caire, les 22 membres de la Ligue arabe se dissocient des buts de guerre américains contre le régime de Saddam Hussein.

Selon le *Telegraph*, le but des raids aériens serait d'annihiler les défenses aériennes pour permettre aux hélicoptères des forces spéciales de pénétrer en territoire irakien afin de repérer et détruire les batteries de missiles Scud avant l'éventuel déclenchement de l'offensive militaire dans quelques mois.

Un communiqué du commandement américain a indiqué hier que des avions de combat améri-

Les 22 pays de la Ligue arabe disent non à Bush

cains et britanniques avaient bombardé des installations de défense aérienne sur un aérodrome militaire à 390 kilomètres environ au sud-ouest de Bagdad en réponse «aux récents actes d'hostilité de l'Irak».

Un porte-parole militaire irakien a affirmé de son côté que les appareils américains et britanniques avaient bombardé des installations civiles au sud-ouest de Bagdad sans faire de victime et avaient regagné leur base au Koweït après avoir été pris sous le feu de la DCA.

Le porte-parole a ajouté que d'autres avions de combat américains et britanniques avaient effectué des raids sur des villages et provinces du nord de l'Irak, avant de «prendre la fuite sous les tirs des batteries de missiles et de la DCA».

Des incidents quasi quotidiens opposent l'Irak aux avions américains et britanniques qui survolent les deux zones d'exclusion aérienne

instaurées par les États-Unis et la Grande-Bretagne pour protéger, selon eux, la population chiite dans le sud et kurde dans le nord de l'Irak.

L'Irak ne reconnaît pas ces zones, qui ne font l'objet d'aucune résolution de l'ONU, et affirme que près de 1500 Irakiens y ont péri depuis 1991.

Les pays arabes ont par ailleurs unanimement proclamé hier leur refus d'une frappe américaine contre l'Irak, qui selon le secrétaire général de la Ligue arabe, Amr Moussa, «ouvrirait les portes de l'enfer» au Proche-Orient.

«Nous continuerons à œuvrer pour prévenir toute action militaire, car nous pensons qu'une confrontation ouvrirait les portes de l'enfer au Proche-Orient», a déclaré M. Moussa lors d'une conférence de presse au Caire, au terme d'une réunion de deux jours des ministres arabes des Affaires étrangères.

M. Moussa a souligné que les pays arabes voulaient à tout prix éviter une frappe en favorisant «les contacts diplomatiques et politiques».

M. Moussa a indiqué que les 22 pays arabes avaient à l'unanimité adopté la résolution finale de la réunion du Caire, dans laquelle ils estiment que «toute menace d'attaque contre un pays arabe, en particulier l'Irak, est dirigée contre la sécurité de tous les pays arabes».

Le communiqué appelle l'Irak à «poursuivre le

dialogue avec l'ONU pour parvenir à une solution globale qui garantirait l'application simultanée des résolutions du Conseil de sécurité».

Le communiqué réclame que «les sanctions imposées à l'Irak soient levées» et demande dans le même temps «le respect de la souveraineté, l'unité et l'indépendance de l'Irak» et «l'arrêt de toutes les formes d'ingérence dans ses affaires intérieures».

La réunion du Caire intervient alors que le président américain George W. Bush s'est résolu à procéder à de larges consultations sur l'Irak, y compris à l'ONU, dont le feu vert est de plus en plus exigé de par le monde pour une éventuelle action militaire contre ce pays.

M. Bush a annoncé qu'il comptait demander le feu vert du Congrès américain pour une éventuelle intervention contre Bagdad.

Il a ajouté qu'il exposerait sa position sur l'Irak lors d'une intervention devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 12 septembre à New York.

Ces développements sont intervenus à la veille de consultations téléphoniques que le président Bush s'est engagé à avoir avec les dirigeants chinois, français et russe.

Le président doit rencontrer demain à Camp David le premier ministre britannique Tony Blair.

AFGHANISTAN

Karzai échappe à un attentat

KABOUL (d'après AFP) — Les extrémistes ont prouvé hier qu'ils étaient toujours actifs en Afghanistan en tentant d'assassiner le président Hamid Karzai à Kandahar et en commettant en plein centre de Kaboul un spectaculaire attentat qui a fait quelques 30 morts et 50 blessés.

Le président afghan a échappé à un assassinat à Kandahar (sud), où il s'était rendu pour le mariage de son frère Ahmad Wali, a déclaré hier soir le ministre afghan des Affaires étrangères Abdullah Abdullah.

La tentative de meurtre a eu lieu à Kandahar, ex-fief des talibans

«Le président a survécu», a déclaré le ministre.

«Un tireur en uniforme a ouvert le feu vers 18 h 30 alors que le président Karzai se rendait en voiture visiter une tombe dans le centre de la ville», a précisé M. Abdullah.

Le ministre a indiqué que l'agresseur et un garde du corps du président ont été tués dans la fusillade.

«Deux balles ont pénétré dans la voiture, mais personne n'a heureusement été blessé dans le véhicule», a conclu Abdullah Abdullah.

Selon un témoin contacté par l'AFP, le gouverneur de Kandahar Gul Agha Sherzai a été blessé par balles au cou et l'un de ses adjoints a également été touché.

Kandahar avait longtemps été le fief des talibans et sa reddition et le départ des miliciens fondamentalistes de la ville avaient été négociés par Hamid Karzai en décembre dernier.

M. Karzai, nommé président du gouvernement afghan de transition en juin, avait déjà échappé le 29 juillet à une tentative d'attentat à la voiture piégée. La voiture, bourrée d'explosifs, avait été découverte à la suite d'un accident de la circulation par des membres de la sécurité.

Le président américain George W. Bush a exprimé hier son soulagement.

Hamid Karzai a entrepris, depuis qu'il a été confirmé au pouvoir par l'assemblée traditionnelle afghane, le 12 juin dernier, de relever plusieurs défis : la reconstruction d'un pays ravagé par 23 ans de guerre, la relance d'une économie moribonde, de l'éducation et de la sécurité.

Son gouvernement, dominé par les hommes de l'Alliance du Nord, coalition antitalibans du commandant Massoud, ayant pacifié la région de Kaboul, il lui reste encore en effet à étendre son autorité à l'ensemble du pays. Les É.-U. et la France ont entrepris de former une nouvelle armée nationale afghane.



Plusieurs véhicules ont été détruits par l'explosion

30 morts dans l'explosion d'une voiture piégée à Kaboul

KABOUL (AFP) — L'attentat d'hier à Kaboul, qui a fait 30 morts et 15 blessés, est le pire depuis la chute du régime des talibans l'automne dernier.

L'explosion, une voiture piégée, hier après-midi vers 15 h dans le centre de Kaboul, près du ministère de l'Information et de la Culture, a immédiatement été attribuée à Al-Qaida et aux talibans par un général du ministère de l'Intérieur, Ali Shah Wajdan, qui a donné ce bilan à l'AFP.

Selon des témoins, une faible explosion avait attiré les gens vers le secteur lorsque la voiture piégée a sauté devant un bâtiment abritant des magasins qui vendent des télévisions et des antennes satellite — des produits interdits sous le régime des talibans —, ainsi qu'un petit hôtel au deuxième étage.

Cet attentat, qui intervient à quatre jours des cérémonies qui commémoreront le premier anniversaire de la mort du chef militaire de l'Alliance du Nord, Ahmed Shah Massoud, et à six de celles du 11 septembre, vient confirmer les propos du président Hamid Karzai qui estimait dans une entrevue récente à l'AFP que si le groupe Al-Qaida «ne représentait plus une menace militaire, il avait toujours la capacité de commettre des actes terroristes».

L'engin explosif était placé dans un break garé près du ministère. «Nous avons trouvé la plaque d'immatriculation du véhicule et nous recherchons le propriétaire», a indiqué l'officier afghan.

Depuis mercredi, les mesures de sécurité avaient déjà été renforcées dans la capitale afghane, notamment autour des ambassades des États-Unis et d'Allemagne, à la suite de renseignements faisant état de menaces terroristes précises, avait indiqué une source militaire à l'AFP.

Le général turc Akin Zorlu, commandant de la force multinationale qui est chargée de la sécurité à Kaboul, avait estimé la semaine dernière au cours d'une conférence de presse que «la sécurité s'améliorait de jour en jour à Kaboul». Mais il n'avait pas «écarté la possibilité d'une menace terroriste tant que les activités d'Al-Qaida et des talibans n'auront pas disparu».

«Les talibans et Al-Qaida cherchent des occasions pour commettre des actes terroristes pour déstabiliser la situation et prouver qu'ils sont toujours actifs. Des membres du parti Hezb-e-Islami de l'ancien premier ministre Gulbuddin Hekmatyar tentent aussi de faire de même», a poursuivi le général Zorlu, estimant que l'explosion d'une bombe à Kaboul aurait beaucoup plus de répercussions qu'ailleurs dans le pays.

Depuis plusieurs semaines, Kaboul est le théâtre de multiples explosions à caractère terroriste. Dimanche, la dernière en date avait fait un mort et trois blessés près de l'ex-ambassade d'Union soviétique.

Ouverture agitée du procès de Barghouthi

Super-attentat évité

TEL-AVIV

(d'après AFP)

—

Insultes dans le

prétoire et

échauffourées à

l'extérieur du tri-

bunal: le procès

du dirigeant

palestinien Marwan

Barghouthi, qu'

Israël accuse d'être

l'un des principaux

chefs de l'Intifada, s'est

ouvert hier à Tel-Aviv

dans une atmosphère

chaotique et haineuse.

«Je suis un combattant

de la liberté, je suis membre

du Parlement» pale-

stinien, a lancé l'accusé,

dont les avocats, qui nient à

la cour toute compétence

pour juger leur client,

ont boycotté l'audience.

Mais le père d'une victime

d'un des attentats palestiniens

dont Israël at-

Le chef présumé de l'Intifada jugé par les Israéliens

tribue la responsabilité à M. Barghouthi l'a alors apostrophé. «Les combattants de la liberté sont censés attaquer des soldats, mais vous avez assassiné mon fils.»

M. Barghouthi a refusé de prendre la liste des chefs d'accusation qui lui était tendue.

«Vous m'avez amené ici par la force. Je ne veux pas de vos chefs d'accusation», a-t-il déclaré au tribunal en hébreu, langue apprise durant ses séjours en prison dans les années 80.

L'audience, qui avait débuté peu avant midi devant le tribunal de district de Tel-Aviv, a été ajournée environ une heure plus tard, le procès devant reprendre le 3 octobre.

Elle s'était ouverte dans la confusion la plus totale, la police expulsant brièvement l'accusé de la salle pour l'em-

pêcher de répondre aux questions lancées par les quelques journalistes présents, enjointes eux aussi de sortir.

Dans le même temps, deux des enfants de M. Barghouthi, un garçon et une fille, essayaient de parvenir jusqu'à leur père en sautant d'un banc à l'autre aux cris de «Baba! Baba!» («Papa! Papa!»).

Devant ce désordre et ce vacarme, les trois juges, parmi lesquels deux femmes, Sarah Sirota et Amiram Binyamini, sortaient eux aussi, le temps que le calme revienne, quelques minutes plus tard.

Chef du Fatah (le mouvement du président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat) pour la Cisjordanie, M. Barghouthi, 43 ans, avait été inculpé le 14 août de «meurtres, complicité de meurtre, tentatives de

meurtre, participation à une organisation terroriste, détention d'armes et d'explosifs», chefs d'accusations pour lesquels il encourt la prison à vie.

Il est accusé, ce qu'il nie, de diriger les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, groupe issu du Fatah, et d'être responsable de la mort de 26 personnes.

Les parents de plusieurs personnes tuées lors d'attentats palestiniens étaient également présents, l'Association des victimes du terrorisme ayant appelé «les victimes des bandes de Barghouthi à se présenter au tribunal de district afin de ne pas laisser le champ libre aux Palestiniens».

À l'extérieur, l'un des députés arabes israéliens, Ahmed Tibi, a été agressé par deux militants d'extrême droite qui ont été arrêtés par la police. M. Tibi n'a pas été blessé.

■ JÉRUSALEM — La police israélienne a annoncé hier avoir découvert une voiture piégée avec près de 600 kilos d'explosifs, l'une des charges les plus puissantes jamais découvertes. L'accalmie que connaît Israël a donc failli être brisée. Ces 600 kilos d'explosifs étaient couplés à deux barils contenant de l'essence, des fragments de métal et un téléphone portable qui devait déclencher la charge. Des officiers de police s'exprimant anonymement ont affirmé avoir déjoué un méga-attentat. L'engin a été découvert quand deux voitures ont attiré l'attention de volontaires civils travaillant avec la police car elles circulaient à vive allure en pleine nuit sur un chemin conduisant de la Cisjordanie en Israël. Pris en chasse, les conducteurs ont abandonné les véhicules avant de prendre la fuite à pied. (AP)

Moscou étouffe sous la fumée des incendies de forêt

MOSCOU (AFP) — Le maire de Moscou Iouri Loujkov a appelé hier la population à garder son calme alors que la capitale russe, une ville de 10 millions d'habitants, était envahie par une fumée de plus en plus suffocante émise par les incendies de forêts et de tourbières faisant rage dans la région. Les Moscovites se sont réveillés hier dans une atmosphère encore plus irrespirable que les jours précédents; l'air chargé de fumée jaunâtre et de gaz carbonique pénétrant dans les appartements, dans les bureaux et jusque dans le système d'aération du métro. Vers 10h, la visibilité dans les rues était d'environ 200 mètres, les voitures roulaient phares allumés, et les étoiles rouges des tours du Kremlin étaient invisibles depuis l'avenue Tverskaïa toute proche. Les avions à l'arrivée à l'aéroport international de Cheremetievo ont été détournés, alors que les atterrissages sur les autres aéroports moscovites étaient retardés de deux heures.

Pour la première fois depuis cinq jours que la ville est à nouveau touchée par la fumée, les autorités de Moscou ont admis le sérieux de la situation, recommandant aux femmes enceintes et aux nourrissons de ne pas sortir dans la rue, et annulant toutes les activités en extérieur pour les enfants des écoles. La télévision RTR a affirmé que des passants avaient eu des malaises, s'évanouissant dans la rue. Le taux d'oxyde de carbone dans l'air de la capitale a dépassé de 2,33 fois le niveau maximal hier, a indiqué le ministère des Situations d'urgence. La fumée des incendies a atteint Saint-Petersbourg, à 700 km au nord-ouest, et a été remarquée jusqu'en Suède, selon les médias russes. Le ministère des Situations d'urgence a indiqué que le nombre de foyers d'incendies avait doublé hier, reconnaissant l'impuissance des autorités. La région de Moscou connaît depuis

le début de l'été une sécheresse sans précédent depuis l'été 1972, qui avait également vu la capitale envahie par la fumée, voire depuis un siècle, selon certains médias. Et les incendies de tourbières, qui se consomment sur des mètres de profondeur à l'est de Moscou, sont pratiquement impossibles à éteindre, faute de pluies abondantes, qui ne sont attendues que pour la mi-septembre, reconnaissent les spécialistes. L'état d'urgence a été décrété mardi dans 22 districts de la région de Moscou, et le gouverneur régional Boris Gromov, qui a déclaré que les services de lutte contre les incendies de forêts avaient été « dilapidés il y a 15 ans » (à la chute du régime soviétique), a demandé l'aide de l'armée. Les services météorologiques ont prévenu qu'il n'y avait pas d'amélioration à attendre dans les jours à venir, un anticyclone maintenant un temps sec et des températures largement supérieures à la moyenne sur la région.

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Restrictions de survol pour le 11/09

■ WASHINGTON (AP) — Le gouvernement américain a annoncé hier qu'il allait restreindre le survol des sites des attentats du 11 septembre à l'occasion des commémorations prévues mercredi. Ces restrictions sont moins sévères que celles envisagées la semaine dernière et qui proposaient notamment l'interdiction de tout vol commercial au-dessus de New York, Washington et Somerset en Pennsylvanie. Les autorités ont finalement interdit tout vol à moins de 5400 m dans un rayon de 55,5 km autour des trois sites. Les passagers devront par ailleurs rester assis 30 minutes après le décollage ou 30 minutes avant d'atterrir sur ces sites. Cette règle dite des « 30 minutes » est déjà en vigueur depuis le mois d'octobre dernier à proximité de l'aéroport Ronald Reagan de Washington. Les vols privés seront interdits dans certains cas, tout comme les vols d'entraînement. À New York, ces restrictions seront en vigueur du 11 septembre au matin au 13 septembre au soir, tandis que l'interdiction sera plus longue pour les vols privés. Le site du WTC, détruit lors des attentats, sera au centre de la zone interdite de survol. À Washington, elles le seront de 8h30 à 23h le 11 lors de la cérémonie au Pentagone. Enfin, à Somerset, en Pennsylvanie, l'interdiction sera en vigueur pendant la cérémonie en plein air. (AP)

ALLEMAGNE

Interdit de s'appeler Oussama ben Laden

■ BERLIN (AP) — Les autorités allemandes viennent de refuser à des ressortissants turcs vivant à Cologne d'appeler leur fils Oussama ben Laden, du nom du chef du réseau terroriste Al-Qaida. La législation en Allemagne interdit aux parents d'affubler leurs enfants de prénoms qui pourraient leur porter préjudice. « Ce pourrait être le cas avec ce nom », a déclaré hier Birgit Neepmann, porte-parole du tribunal de Cologne. Après avoir essuyé ce refus, les parents de l'enfant, né en juillet, peuvent encore déposer un recours devant la justice. La loi autorise les noms étrangers s'ils sont acceptés dans le pays d'origine de la famille. « Mais celui-ci n'a pas non plus pu être enregistré en Turquie », a précisé la porte-parole sans diffuser l'identité des parents et fournir plus de détails. (AP)

COLOMBIE

Futur chef de police assassiné

■ BOGOTA (AP) — Des tueurs circulant à moto ont abattu hier à Medellín l'homme qui devait diriger le Département administratif de la sécurité dans la province d'Antioquia. L'assassinat de Fernando Mancilla n'a pas été revendiqué. Il se trouvait au volant de sa voiture en centre-ville quand deux équipes de tueurs à moto ont surgi et l'ont criblé de balles. Avocat de formation, puis procureur de la province d'Antioquia jusqu'au début des années 90, M. Mancilla entendait se rendre hier soir à Bogota pour y être officiellement investi chef provincial de la DAS, l'un des principaux organes de sécurité du gouvernement. Le général Mario Montoya, commandant d'une brigade à Medellín, a promis une récompense à ceux qui permettraient d'identifier les assassins. (AP)

École de danse sociale
Jean-Paul Labrie
Professeurs diplômés
De plus, **SOIRÉE DANSANTE** à tous les samedis, débutant le 14 septembre 2002
Cours débutant semaine du 8 septembre 2002
S'adresse à clientèle de tout âge, débutant ou avancé
141, Seigneuriale, Beauport • Tél. : 661-6925

VENTE DÉMÉNAGEMENT Jusqu'à **70%** de rabais
magasin Sainte-Foy
2785, boul. Laurier (en face de Place Laurier)
Premier arrivé - premier servi
Quantité limitée

PLAY IT AGAIN SPORTS

HYBRIDE CCM T30 389,99\$ 289⁹⁹ CCM T10 499,99\$ 349⁹⁹ Precision 7143 349,99\$ 249⁹⁹ MONTAGNE CCM F70 249,99\$ 179⁹⁹ Diamond Back Response 629,99\$ 449⁹⁹ Simon Back Topanga 779,99\$ 599⁹⁹	CASQUE Louis Garneau 30% de rabais VÊTEMENT Louis Garneau 50% de rabais ACCESSOIRES jusqu'à 70% de rabais SKI-SNOW neuf - usagé modèle 2001 jusqu'à 50% de rabais PATINS CCM modèle 185 ou 120 119,99\$ Spécial 69⁹⁹	ENSEMBLE 11 MCX Wilson Gear Effect 349,99\$ 219⁹⁹ Wilson Pro Staff 449,99\$ 299⁹⁹ Spalding Eagle 349,99\$ 249⁹⁹ ENSEMBLE JUNIOR Northwestern 109,99\$ 69⁹⁹ GANTS Etonic, Palmer 14,99\$ 7⁹⁹ SOULIERS Dexter, Etonic 50% SACS Fairway jr 29,99\$ 14⁹⁹
---	---	--

Les inventaires peuvent varier selon les magasins et la disponibilité des stocks.

QUÉBEC 550, rue Marais, local 190 (Près du Reno-Dépôt) 688-3311
SAINTÉ-FOY 2785, boul. Laurier (en face de Place Laurier) 650-3311
LÉVIS 170, route du Président-Kennedy (voisin Meubles Napert) 838-3111

275 chaînes de qualité numérique, ça demande de l'entraînement.



Seulement

99\$*

Système Bell ExpressVu 3100

- Créez votre propre programmation parmi plus de 275 chaînes
- Image et son de qualité numérique
- Guide horaire interactif à l'écran

1 87 SOUCOPE
www.bell.ca/expressvu



allez-y



Espace Bell

TANQUAY ELECTRONIQUE

Dumoulin

RadioShack

FUTURESHOP

Et chez tous les autres détaillants autorisés.

199,98 \$ Antenne parabolique, récepteur et télécommande
100,98 \$ Crédits de programmation**
99,00 \$ Prix net

*Le prix indiqué exclut les taxes. Offre disponible jusqu'au 31 octobre 2002 et limitée aux nouveaux abonnés qui activent un récepteur de modèle 3100 ou 5100 et qui acceptent de s'abonner à l'un des forfaits Ultra, Ultimate, Super 7 Dragon ou Combo Maxi Plus avec LudiTV et le service Météo instantanée. **Le montant total des crédits de programmation et des crédits de télé interactive combinés est de 100,98 \$ et s'applique après toutes les taxes. Un crédit de programmation de 90 \$ est disponible pour les nouveaux clients qui activent un récepteur non-compatible à la télé interactive. Un crédit de programmation de 15 \$ sera appliqué chaque mois pour les six premiers mois de service. Un crédit de télé interactive de 5,49 \$ sera appliqué chaque mois pour les deux premiers mois de service. Les crédits de programmation ne peuvent être appliqués à la programmation Vul. Des frais de désactivation et d'autres conditions ou restrictions pourraient s'appliquer. Les prix, les forfaits, la programmation et l'offre peuvent être sujets à changements sans préavis. Détails en magasin ou au www.bell.ca/expressvu
Bell est une marque de commerce de Bell Canada. ExpressVu et Vul sont des marques de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

SUICIDE D'UN JEUNE DE 21 ANS

Le Centre de crise dit n'avoir rien à se reprocher

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

La coordonnatrice du Centre de crise de Québec considère que « ce qui devait être fait a été fait » pour le jeune homme de 21 ans qui avait demandé de l'aide au centre la veille de son suicide.

Le désespéré, qui avait à plusieurs reprises fait part de ses tendances suicidaires à son colocataire, a été conduit par ce dernier au Centre de crise, mardi après-midi. Le jeune homme avait déjà séjourné au centre, en mai dernier.

« Le jeune homme et son colocataire ont été rencontrés par l'intervenant, d'abord ensemble, ensuite séparément », a raconté la coordonnatrice du centre, Christiane Allard, précisant que la rencontre avait duré environ 45 minutes.

Au terme de cette rencontre, le jeune homme a été référé à la Maison Marie-Frédéric, un organisme de réinsertion sociale pour les 18-30 ans.

« Il nous a dit qu'il voulait vivre dans un milieu encadré, alors on lui a proposé cet endroit, a indiqué M^{me} Allard. Il a même téléphoné à la Maison à partir du Centre de crise, mais là-bas, on lui a demandé de rappeler en fin d'après-midi. »

Selon M^{me} Allard, le jeune homme n'avait aucune idée suicidaire avant de quitter le Centre de crise. « Les intervenants lui ont dit qu'il pouvait continuer ses démarches auprès de la Maison Marie-Frédéric de chez lui », a précisé la coordonnatrice du centre, où plus de 6000 demandes sont traitées chaque année.

Or voilà, le jeune homme a fait une nouvelle crise suicidaire une fois chez

lui. Son colocataire a alors communiqué avec les policiers, qui ont conduit le jeune homme à l'hôpital de l'Enfant-Jésus pour qu'il reçoive des soins psychiatriques. Le personnel de l'hôpital n'a cependant pas jugé bon de le garder.

Mercredi après-midi, le désespéré s'est jeté en bas du 14^e étage de l'immeuble qu'il habitait, rue Desilets, dans le quartier Saint-Pascal. À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, on refuse de commenter l'affaire.

« On juge avoir fait notre travail et fait les démarches qu'on devait faire, a conclu la coordonnatrice du Centre de crise. Mais c'est sûr que quand on entend des histoires comme celle-là, ça nous amène à réfléchir et à évaluer notre travail. »



On n'a pas jugé bon, à l'Enfant-Jésus, de garder le jeune homme.



Marise Michel et Robin Couture, porte-parole du squat du 920, de la Chevrotière.

Les squatters craignent l'éviction

La date butoir passée, ils nagent en « plein flou »

MONIQUE GIGUÈRE
MGiguere@lesoleil.com

■ La vingtaine de squatters du 920 de la Chevrotière sont en sursis. La date butoir pour quitter les lieux a filé sans que personne ne vienne les déloger. Mais ils savent leurs jours comptés. En attendant, ils se mobilisent et guettent l'avis d'éviction pour passer à l'action.

« De deux choses l'une. Ou on force la Ville à négocier avec nous en prenant des actions. Ou on attend qu'elle nous mette dehors. Un avis d'éviction marquera le point de départ d'une mobilisation plus large », a prévenu, hier, en conférence de presse, un porte-parole du squat, Robin Couture.

Couture et sa camarade de lutte, Marise Michel, ne le cachent pas. Ils nagent en « plein flou ». « La Ville nous ignore et s'entête à laisser le groupe Casot aller de l'avant avec son projet de condos de luxe. Nous, on veut du logement social. Pas des condos. La Ville n'a pas mis ses culottes dans ce dossier. Elle préfère se décharger de la patate chaude du logement social en laissant les promoteurs négocier avec nous », déplorent les deux militants qui s'opposent à la démolition de l'immeuble, à son dynamitage et à la construction d'un stationnement souterrain.

En prévision de ce qui les attend, les squatters ont décidé d'élargir leur base en lançant une campagne d'appui politique auprès des comités de citoyens et des groupes populaires. « On veut augmenter notre rapport de force au cas où on déciderait de passer à l'action. On est capable de se mobiliser très vite », ont assuré Marise et Robin en se demandant de quoi demain sera fait.

Les squatters de la Chevrotière sont en train de faire le plein d'appuis. Déjà une quinzaine de groupes de Québec et de Montréal les aurait assurés de leur soutien, dont la CADEUL (Confédération des associations d'étudiants de l'Université Laval), l'AELIES (Association des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures), le FRAPRU (Front d'action populaire en réaménagement urbain), le Comité des sans-emploi, de même que des coopératives et des regroupements actifs dans le dossier du logement.

CHANGEMENT DE VOCATION

Quatre mois de lutte ont cependant amené les squatters à modifier légèrement leurs revendications. Ils demandent maintenant à la Ville de Québec de céder à la communauté l'immeuble qu'ils occupent depuis le 17 mai. Ils proposent que cela se fasse par l'entremise du Comité populaire

Saint-Jean-Baptiste, qui le transformerait en centre social pouvant accueillir différentes activités de groupes populaires et politiques.

« Nous demandons toujours à la Ville de construire plus de logements sociaux. Par contre, au fil des quatre mois d'occupation, nous nous sommes rendu compte que nous avions besoin de lieux pour nous réunir et organiser ensemble la lutte », a expliqué Robin.

« On veut un espace autogéré. Un espace politique accessible, cela fait partie d'une qualité de vie qui devrait accompagner tout logement abordable », a-t-il plaidé.

Les occupants du 920, de la Chevrotière se considèrent comme un groupe de lutte urbaine dont les préoccupations dépassent largement la question du logement pour inclure l'environnement, le transport en commun et toutes les facettes de la vie quotidienne.

« C'est une forme de lutte nouvelle. Nous travaillons à une amélioration globale des conditions de vie. C'est tout Saint-Jean-Baptiste qu'il faut transformer pour que les gens se réapproprient leur quartier. Nous voulons que les choses changent », ont encore indiqué les deux militants.

Dans cet esprit, si le 920, de la Chevrotière devait être cédé au Comité populaire Saint-Jean-Baptiste tel que souhaité, l'intention serait d'en faire une bâtisse écologique, rénovée à partir d'une récupération maximale, y compris dans les poubelles, de matériaux de construction. Pour la main-d'œuvre, la tradition de la corvée est envisagée.

PAS UNE VICTOIRE

La philosophie des occupants est en conflit direct avec la vente appréhendée, par la Ville de Québec, de l'îlot Berthelot à des promoteurs privés, soit le groupe Casot et la Fédération des coopératives d'habitation du Québec Chaudière-Appalaches (FECHAQC), même si la rumeur veut qu'au moins 50 % des habitations soient du logement coopératif.

« Ce sera plutôt du 30-70 », estime Marise qui précise que 30 % de coops, « on ne peut pas appeler cela une victoire ».

Des 1 1/2 à 390 \$, des 2 1/2 à 670 \$ et des 4 1/2 à 795 \$, Robin Couture croit que ce n'est pas la solution au problème du logement dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. « Pour les gens sur l'aide sociale, le mieux serait la gratuité », lance-t-il.

Des gens du quartier s'étaient déplacés, hier, pour appuyer la lutte des squatters en faveur du logement social, dont Lucette Pigeon, qui se spécialise dans le dépannage d'urgence, et Mayvis Munro, une résidente de la rue Lockwell menacée d'expulsion. « Je veux pas déménager, répétait Mayvis. Ça fait huit ans que j'habite au même endroit et j'aime mon chez nous. »

En attendant le pire, les squatters poursuivent leur occupation.

Héma-Québec déménage

MARIE CAQUETTE
MCAquette@lesoleil.com

Héma-Québec emménagera au printemps 2004 dans un nouvel édifice qui sera construit sur les terrains de l'Université Laval, mais son centre de donneurs, rebaptisé la « Boutique Globule », sera fort probablement relocalisé dans un centre commercial.

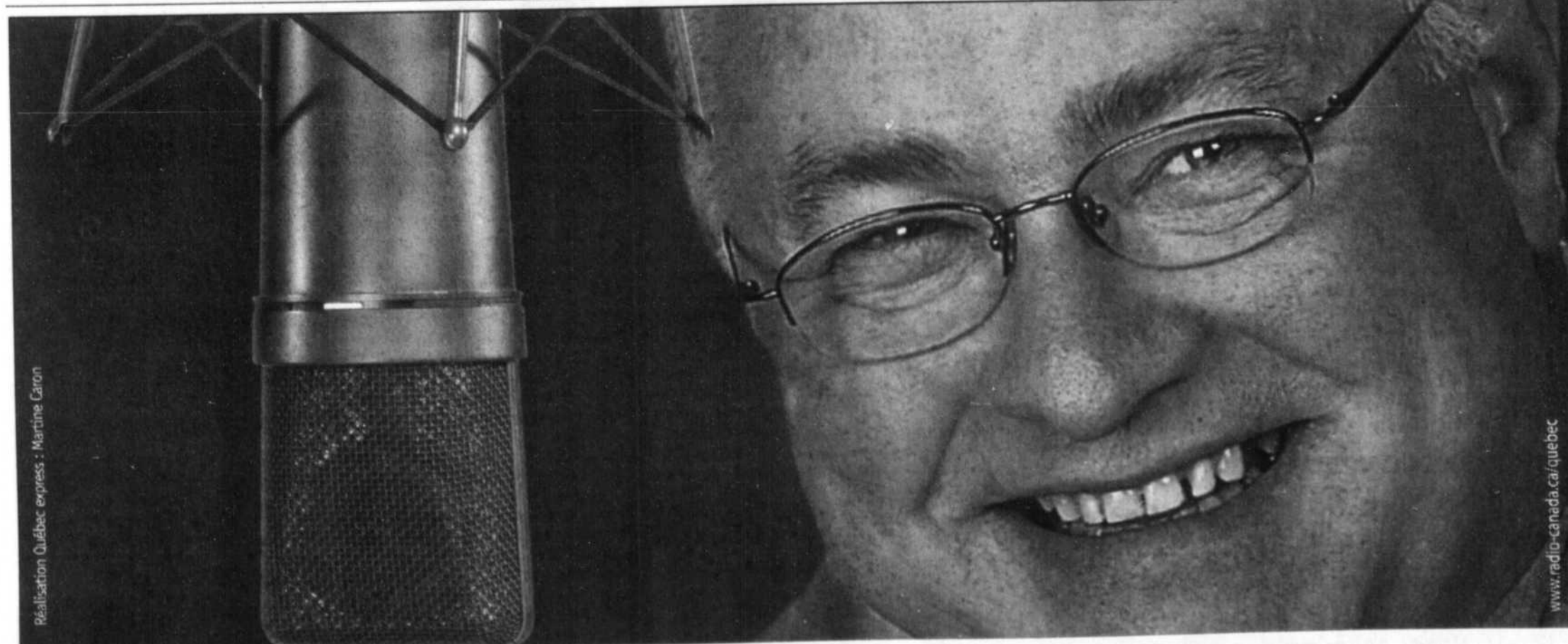
L'organisation qui gère les approvisionnements en produits sanguins partage déjà plusieurs chercheurs et effectue des travaux conjoints avec l'université, explique le dg adjoint André Roch. Héma dispose d'un « gros, gros service de recherche » dans ses bureaux de Québec; 50 chercheurs y travaillent. À l'usage, il est devenu évident que la localisation des labos dans un édifice à bureaux du boulevard Laurier est peu commode pour la manipulation de tissus humains.

Le nouvel édifice de trois étages comptera 75 000 pieds carrés et sera

construit le long de l'autoroute du Valon, au sud du nouveau pavillon des sciences de la santé qui verra prochainement le jour derrière le « Vandry ». L'université a répondu à l'appel d'offres lancé par Héma-Québec qui cherchait un terrain dans un quartier central.

Aucune approche n'a encore été faite auprès de centres commerciaux susceptibles d'accueillir la boutique Globule. Expérimentée depuis près d'un an dans un centre commercial de l'Est de la métropole, la formule du centre des donneurs aménagé dans une boutique marche très fort là-bas. L'ancien centre de donneurs était par comparaison « beaucoup moins performant », signale André Roch. La boutique montréalaise occupe une superficie sensiblement égale à celle des boutiques d'une chaîne de chocolateries bien connue; elle est ouverte aux mêmes heures que les magasins du centre commercial, soirs et fins de semaines inclus.

Les militants
sont en train
de faire
le plein
d'appuis



15h

L'information au retour
en semaine

LAMARCHE

106.3 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

ACCUSÉ D'ENLÈVEMENT D'ENFANT Le père remis en liberté

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Le juge Michel Auger a mis en liberté provisoire le chauffeur de taxi accusé d'avoir enlevé son garçon de deux ans. L'homme de 42 ans devra toutefois se soumettre à une série de conditions sévères, dont le dépôt de ses passeports canadien et algérien.

En outre, le prévenu devra habiter chez son frère, à Québec, et continuer à travailler pour la même compagnie de taxi. S'il envisage de changer d'emploi, il devra en aviser le tribunal 72 heures à l'avance.

Au chapitre pécuniaire, le quadragénaire sans antécédents judiciaires a dû souscrire un engagement de 2000 \$ et son frère en a souscrit un autre de 10 000 \$ en plus de placer son permis de taxi en garantie. En conséquence, le permis pourrait être saisi si le prévenu ne respecte pas ses engagements.

Le juge a aussi interdit à l'homme d'origine algérienne de quitter le Canada et de communiquer avec sa conjointe. Une fois par semaine, il devra se présenter à la sûreté municipale de Québec.

L'individu et sa conjointe, aussi d'origine algérienne, ont témoigné au cours de l'enquête sur cautionnement, mais leurs dépositions n'ont guère permis de voir plus clair dans cette affaire marquée par de multiples procédures engagées tant en Algérie qu'au Canada. L'enfant né au Canada se trouve actuellement en Algérie avec sa grand-mère maternelle.

CONFLIT DE TRIBUNAUX

Là-bas, le tribunal a accordé sa garde légale au père alors qu'ici, un juge de la Cour supérieure l'a accordée à la mère en ordonnant le retour de l'enfant au Canada. Cependant, aucun traité de coopération n'existe entre les deux pays.

Devant le juge Auger, le père et la mère se sont réciproquement accusés de faire en sorte que le bambin reste en Algérie et de refuser l'autorisation requise pour qu'il revienne. Le couple doit se présenter en Cour supérieure les 26 et 27 septembre pour le divorce.

Quant au dossier criminel pour l'enlèvement allégué d'enfant, il reviendra en cour le 17 septembre pour qu'on détermine son orientation.

Le cascadeur de place D'Youville a survécu

■ On ne craint plus pour la vie du jeune de 17 ans qui s'était blessé, vendredi, après avoir effectué des manœuvres dangereuses sur son vélo. L'adolescent, qui s'amusait à descendre l'escalier donnant accès au stationnement de place D'Youville devant quelques spectateurs qui en redemandaient s'en tire avec de sévères blessures au crâne, aux os et au visage. Il avait fait une chute d'environ 10 pieds. N.H.

Les «taxeurs» encore en cause?

■ Le jeune cycliste de 10 ans qui a perdu la vie à Beauré, lundi après-midi, tentait de fuir d'autres jeunes

lorsqu'il a été happé par un véhicule à l'intersection de la côte de la Miche et du boulevard Sainte-Anne. Selon la Sûreté du Québec, qui a institué une enquête dans cette affaire, Christopher Mantioli n'aurait jamais ralenti ou regardé en direction des véhicules avant de s'engager sur la chaussée. «On sait qu'il se trouvait avec trois autres jeunes de 11 et 12 ans un peu avant l'accident et qu'il fuyait une chicane. Reste à savoir pourquoi il fuyait», a indiqué Ann Mathieu, porte-parole de la SQ. Une fois l'enquête terminée, le dossier sera remis à un procureur de la Couronne, qui décidera si des accusations de négligence criminelle doivent ou non être portées. En entrevue à TQS, hier, la mère du petit Christopher a raconté que son fils avait à quelques reprises été victime d'intimidation de la part d'autres jeunes de Beauré parce qu'il était anglophone. Cette intimidation aurait même déjà pris la forme de taxage et de bullying. É.F.

Comparution d'un présumé coursier

■ Un des deux jeunes qui auraient participé à une course qui a été fatale pour une adolescente de 16 ans, en mars, a comparu hier sous une accusation de conduite dangereuse causant la mort. Le jeune homme originaire de Breakeyville, Nicolas Belleau, âgé de 19 ans, était accompagné de ses parents pour se présenter en cour. Les

conditions auxquelles il avait accepté de se soumettre en signant la promesse de comparaître ont été reconduites. Ainsi, il lui est toujours interdit de communiquer avec l'adolescente qui aurait pris part à la course avec lui. Il lui est également interdit de se rendre chez elle, à Breakeyville. La victime de l'accident prenait place

dans la voiture de l'adolescente. Celle-ci a dérapé sur la chaussée glacée et est allée s'enrouler autour d'un poteau de téléphone. À l'époque, la police avait indiqué que Belleau avait auparavant lancé un défi aux deux adolescentes. La divulgation de la preuve dans le dossier du jeune Belleau aura lieu le 1^{er} octobre. R.H.

Les 5, 6, 7 septembre Clinique d'ornithologie et de mycologie

Sur place : Mme. Suzanne Brulotte, auteure de nombreux ouvrages en ornithologie et photographie professionnelle & M. Yvon Leclerc, auteur du livre "Champignons Comestibles faciles à identifier"



Appau d'oiseaux
Fait en laiton massif
N° 94397



7⁹⁵\$

Habit de pluie Downpour
Fait de PVC et nylon
N° 113266
Cour. : 49,95

Spécial 32⁹⁵\$



Trekk

tasco

BAK-4
Focale de 7 x 50
N° 89610 / Cour. : 119,95
À l'achat de cette jumelle, obtenez gratuitement un journal d'observation gratuit.



Spécial 99⁹⁵\$

Botte de marche
En cuir imperméable doublé de thinsulate 200 gr.
Semelle de caoutchouc
Couleur brune. N° 112973

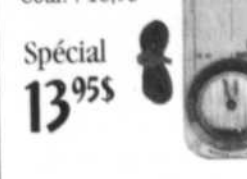


149⁹⁵\$

HI-TEC

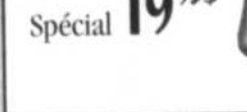
VICTORINOX

Boussole # 33100
Sur plaque transparente avec échelles latérales en mm. et en pouces.
N° 70696.
Cour. : 16,95



Spécial 13⁹⁵\$

Couteau pour mycologie
Lame au carbone. Spécialement conçu pour la cueillette de champignons.
N° 97772
Cour. : 23,50



OPINEL

Spécial 19⁹⁵\$

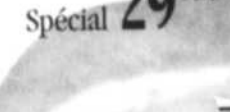


Canne de marche
En trois sections, fait d'aluminium, muni de suspension, légère et compacte.
N° 67697. Cour. : 59,95



Spécial 34⁹⁵\$ à l'unité

Makalu
Sac de jour Volume de 35L. Fait de nylon et de cordura N° 111724
Cour. : 74,95



Spécial 29⁹⁵\$

CONCOURS



LATULIPPE

LATULIPPE

637, de St-Vallier Ouest, Québec, 418-529-0024, www.latulippe.com



SARAH HUGHES
Championne olympique 2002



BOURNE & KRAATZ
Médailleurs d'argent aux championnats du monde 2002



ALEXEI YAGUDIN
Champion du monde et champion olympique 2002

Soyez vite sur vos patins

LES INTERNATIONAUX MASTERCARD PATINAGE CANADA 2002

Du 31 octobre au 3 novembre 2002 au Colisée Pepsi. Billets en vente sur Billetech, aux guichets du Colisée Pepsi ou par téléphone au 691-7211

Billets pour chaque représentation disponibles dès demain

Jeu 31 octobre	Vend 1 ^{er} novembre	Samedi 2 novembre	Dimanche 3 novembre
16 h 30 - Cérémonie d'ouverture	16 h 15 - Danse originale	17 h 00 - Programme libre - femme	12 h 00 - Danse libre
17 h 00 - Danse imposée	18 h 00 - Programme court - femme	19 h 00 - Programme libre - homme	13 h 50 - Cérémonie de remise des médailles
18 h 30 - Programme court - patinage en couple	19 h 45 - Programme libre - patinage en couple	20 h 50 - Cérémonie de remise des médailles	14 h 30 - Défilé des champions
20 h 00 - Programme court - homme	21 h 50 - Cérémonie de remise des médailles		



107.5 FM



VILLE DE QUÉBEC



Partenaire dans l'événement

LE SOLEIL



ÉDITORIAL

Traitement choc inadéquat

Le ministre de la Santé a tout intérêt à favoriser la négociation à l'affrontement avec les médecins. Son ministère et ses régies régionales n'ont pas la crédibilité pour se présenter comme les grands maîtres de la planification. La bataille que François Legault et les médecins se livrent risque davantage d'envenimer les problèmes dans le réseau, que de les atténuer.

Les médecins sont des professionnels, des travailleurs autonomes. Ceux qui ont voulu par le passé s'attaquer à leur statut ont reculé. Et il serait fort démagogue d'attribuer à cet échec tous les maux du système.



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

Exaspéré que les médecins puissent faire ce qu'ils veulent et où ils le veulent (ce qui n'est pas totalement vrai), le ministre Legault est prêt à les circonscrire pour qu'ils pratiquent là et au moment où le pdg de la régie régionale ou le directeur d'un hôpital le jugeront pertinent. Autonomie, le médecin deviendrait quasi-fonctionnaire. Dans ces circonstances, plusieurs préféreraient partir ailleurs au Canada et aux États-Unis, là où ils seront encore mieux payés et là où le statut de professionnel est respecté. Le Québec a perdu près de 700 médecins au cours des

cinq dernières années. Il ne peut se payer le luxe d'en faire fuir d'autres lorsqu'il tente justement de pallier au manque de médecins dans les urgences et dans les régions.

Faut-il également rappeler que 1000 médecins ont abandonné leur sarrau, attirés par le programme de retraite proposé par l'État? Et ce même gouvernement tente de nous convaincre aujourd'hui qu'il saura affecter les médecins et les spécialistes au bon endroit.

C'est pourtant ce même gouvernement qui a trop tardé à revoir le contingentement dans les facultés de médecine, même si le Collège des médecins lui avait donné le signal contraire. Quant au rôle que joueraient les régies régionales, l'expérience passée a révélé qu'elles n'avaient pas toutes les compétences. Québec a certes revu leur composition et leurs pouvoirs, mais leur crédibilité est à bâtir.

Évitons donc les illusions, ce n'est pas en désignant les médecins que tous les problèmes disparaîtront. L'argent ne viendra pas plus vite d'Ottawa, les hôpitaux ne seront pas mieux équipés et les médecins et les infirmières en nombre insuffisant ne seront pas formés plus vite. La méthode forte empruntée par Legault pour régler cet été la fermeture de deux urgences sur 90, est en train de mobiliser dangereusement les médecins partout au Québec. Malheureusement ce n'est pas pour améliorer les services, mais bien pour un affrontement stérile au moment où le ministre promet un plan de relance.

Une question de fairplay

Quand on commet une erreur, on ne demande pas aux autres d'en assumer les conséquences. C'est pourtant ce que fait le gouvernement fédéral, qui vient d'annoncer une baisse de ses paiements de péréquation à sept provinces canadiennes, en plein milieu de leur exercice budgétaire. Pour le Québec, le manque à gagner pourrait frôler le demi-milliard de dollars. Dans un contexte budgétaire serré, où les provinces ont peine à assumer leurs besoins essentiels comme la santé et l'éducation, c'est une situation inacceptable. On ne change pas les règles du jeu en plein milieu de la partie.

Voyons d'abord les faits : le gouvernement fédéral a annoncé, en février dernier, qu'il avait versé 3,4 milliards \$ de trop en perception d'impôt à six provinces, entre 1993 et 1999. Ottawa ne pouvait décemment réclamer cet argent, sans acculer les provinces à la faillite. Le ministre des Finances, John Manley, a donc tranché la poire en deux. Il efface les montants dus jusqu'en 1996, et il assume plus de la moitié des montants versés en trop de 1997 à 1999.

Ces versements en trop avaient aussi entraîné une hausse des paiements de péréquation aux provinces moins fortunées. Bon prince, M. Manley ferme les yeux sur cette période. Jusque-là, ça va : le ministre a fait la moitié du chemin.

Mais là où ça ne va pas, c'est quand le ministre annonce, en plein milieu de l'exercice budgétaire 2002-2003, qu'il modifie, de façon rétroactive à l'an 2000, la mesure de la « capacité fiscale » des provinces pauvres. La capacité fiscale, c'est la richesse relative des provinces, une règle qui permet de calculer le montant de péréquation à verser. Pour l'an dernier, cette révision coûtera 237 millions \$ au Québec. Pour l'année en cours, le ministère des Finances l'évalue à 242 millions \$. Total : 479 millions \$!

Le ministre John Manley est peut-être dans son droit, mais il enverrait un message d'ouverture fort apprécié s'il révisait sa décision. L'argent versé en trop aux provinces a déjà été déboursé, ce qui n'a pas empêché le fédéral de faire des surplus budgétaires importants pendant ces années. Même en assumant la moitié de son erreur, Ottawa va récupérer 1,4 milliard pour la période de 1997 à 1999. Le ministre pourrait utiliser cette somme pour éviter d'assommer les provinces avec une facture rétroactive pour la période 2000-2003.

C'est le gouvernement fédéral qui a commis l'erreur de calcul menant à cette situation. Le ministre Manley a raison de remettre les pendules à l'heure, mais il doit le faire à partir de maintenant, en évitant de bousculer le fragile équilibre budgétaire des provinces. C'est une simple question de bon sens, et de fairplay.

NOUVEAU CONTRAT AVEC LES MÉDECINS...



CHRONIQUE POLITIQUE

L'État-Provigo revu et corrigé

Les libéraux de Jean Charest ont un gros déficit de crédibilité à combler avant de convaincre l'électorat de leur volonté réelle et de leur capacité de « réinventer le Québec ». Ce faible niveau de confiance à leur endroit se traduit dans la dégringolade des derniers mois, confirmée par les sondages de cette semaine.

D'abord les documents d'orientation qu'ils publieront dans les prochains jours

— après le Conseil national du Parti québécois de la fin de semaine seulement — ne découlent pas d'une mûre réflexion des militants du parti. Ils ont été pondus au cours de l'été par des équipes de penseurs conscrits au lendemain des élections partielles de juin, pour contrer la montée de l'Action démocratique de Mario Dumont. Les vacances de plusieurs têtes dirigeantes du parti ont été annulées, y compris celles du chef Jean Charest. L'exercice a des odeurs de panique et de calculs partisans qui n'échappent pas aux citoyens.

Jean Charest a par ailleurs brièvement jonglé déjà en 1998 avec le concept d'une révision du modèle québécois. Mais il a vite fermé cette boîte lorsque les ténors du Parti québécois ont accusé l'ex-chef du Parti conservateur d'être inspiré par les mêmes conseillers que Mike Harris en Ontario et de vouloir détruire les acquis sociaux-démocrates de la Révolution tranquille. En somme de ne rien avoir compris de la fibre québécoise après un aussi long séjour à Ottawa, à frayer avec la droite canadienne. Plusieurs libéraux québécois étaient même mal à l'aise avec

ce volet du discours du chef et la place qu'il faisait alors autour de lui aux bleus de son organisation personnelle. D'anciens proches collaborateurs de Robert Bourassa, comme Ronald Poupard et Pierre Bibeau, ont d'ailleurs été convaincus de reprendre du service depuis, pour resoudre les communications entre les militants dans les régions et la direction du PLQ et relever l'organisation. Sur le plan du programme, ces retours étaient garants du respect de l'orthodoxie et de l'héritage libéral de la Révolution tranquille.

Et si nous remontons enfin un peu plus dans le temps, entre 1985 et 1994, soit la dernière ère des libéraux au pouvoir, la recette était toute écrite pour « réinventer le Québec », dans le même sens que laisse aujourd'hui entrevoir Jean Charest. Nous la retrouvons dans le rapport Gobeil, du nom du ministre président du Conseil du Trésor d'alors, Paul Gobeil, l'un des bâtisseurs de Provigo.

Le premier postulat des rapports du Groupe de travail sur la révision des fonctions et des organisations gouvernementales était que l'interventionnisme de l'État avait engendré une prolifération d'organismes entre 1964 et 1984. Ils étaient passés de 47 à plus de 200. Jean Charest établit leur nombre aujourd'hui à 275. Les libéraux ont eux-mêmes contribué à cet engraissement alors que le rapport Gobeil suggérait l'élimination radicale d'une litane d'entre eux pour alléger l'appareil, rapprocher les services des citoyens et assurer un contrôle plus direct des activités par les ministères.

VÉRITABLE PROGRAMME

Mais bien plus, le deuxième volet du rapport Gobeil devenait un véritable programme politique, en s'attaquant à la gestion des grands réseaux de la santé et de

l'éducation, aux programmes de soutien aux entreprises, à l'aide sociale... Tout y passait.

En santé, par exemple, les membres du comité Gobeil optaient notamment pour une formule copiée des HMO américains et ontariens auxquels les citoyens s'inscrivent, y transportant leur enveloppe budgétaire personnelle pour la santé. Les actuelles expériences pilotes de Groupes de médecine familiale en sont une variante.

En éducation, le rapport Gobeil préconisait l'émission de bons d'étude aux parents (tiens, tiens !) qui pourraient ainsi exercer un choix quant à l'institution publique ou privée d'enseignement pour leurs enfants.

La recette pour « réinventer le Québec » était déjà toute écrite dans le rapport Gobeil

Mario Dumont est crucifié sur la place publique pour avoir repris le même concept.

Le mot clé des deux rapports Gobeil était décentralisation, y compris des négociations des contrats de travail au niveau des établissements dans les réseaux. Les recommandations du comité Gobeil ont été vite enterrées par l'administration Bourassa. Le Québec ne serait pas transformé en un État-Provigo!

Ronald Poupard, aujourd'hui bras droit de Jean Charest, directeur des communications de Robert Bourassa en 1986, convient que les libéraux ont une cote à remonter. « Ce sera à nous de bâtir notre crédibilité sur la réelle volonté de recentrer le rôle de l'État. Seize ans plus tard, on peut se demander pourquoi cela n'a pas été fait. Était-ce la peur des ministres, peu après l'élection, devant le tollé suscité? » Les acteurs ne seront plus les mêmes, plaide-t-il, et cette fois le PLQ aurait été élu sur le programme qu'il proposera bientôt. Poupard promet que la galerie sera impressionnée. Il place ainsi lui-même la barre très haute.

Merci Claude!

Claude Laroche a été associé au projet de centre de ski du Massif de Petite-Rivière-Saint-François quand Québec se cherchait une montagne pour accueillir les compétitions de descente olympique. Il avait découvert le cap Maillard, la Grande Pointe et le Liguori au cours d'un vol, au retour d'un voyage. Il avait alors convaincu le maire Aimé Racine et le député-ministre Raymond Mailloux d'évaluer le potentiel du Massif et de confier l'étude à Claude Lamothe de SOTAR, lequel devint président de l'actuelle Société de développement du Massif. L'Office de planification et de développement du Québec (l'actuel ministère des Régions) devait prendre l'initiative de lancer le projet dans le cadre des travaux de la Mission de Charlevoix. Sans complaisance, Claude a accordé un indéfectible appui au projet et aux efforts du milieu pour la mise en valeur de cette exceptionnelle montagne. Nous ne pourrions l'oublier. Merci Claude!

Gaston Ouellet
Charlevoix

Il n'y a pas de guerre préventive

Réalise-t-on dans les médias et les chancelleries toute l'ineptie de l'expression « guerre préventive » que les États-Unis

ont utilisée à diverses reprises dans le passé, entres autres dans la guerre du Vietnam et qu'on nous distille encore sur toutes les tribunes? Sommes-nous à ce point intoxiqués par l'entourage du président des États-Unis pour avoir oublié ce qu'est une guerre? Faire la guerre, c'est tuer des humains, les torturer, les violer, les piller, détruire leurs biens matériels. Parler de « guerre préventive » est grotesque et il faudrait que l'on cesse de faire écho à pareille absurdité. Déjà que les dirigeants états-uniens nous servent l'argument du terrorisme à toutes les sauces tout en récupérant les attaques du 11 septembre pour tout justifier. Ils veulent que l'opinion publique internationale accepte la guerre comme moyen de prévention! Si nous finissons collectivement par juger normal que des cow-boys de la politique internationale engagent la guerre tantôt ici, tantôt là, « au cas où... », alors ces francs-tireurs seront parvenus à imposer à tout le monde la mentalité de leur far west natal!

Serge Genest
Québec

Légalisation de la mari, un peu de courage...

« Cela dit, ce n'est pas demain matin que l'on verra apparaître une Société des alcools et des drogues », écrivait Jean-Marc Salvat dans son éditorial d'hier.

Peut-être, mais c'est déjà bien parti. N'y manque que le courage politique de Jean Chrétien. Si on a eu le courage pour le faire dans le domaine des jeux de hasard, autrefois gérés par la pègre, qu'on le fasse aussi pour le cannabis.

Daniel Labonté

Salaire des joueurs et des professeurs

En rangeant de vieilles choses, j'ai retrouvé cette citation de John F. Kennedy. «... il n'est pas exagéré de dire que le combat dans lequel nous sommes engagés aujourd'hui sera gagné ou perdu dans les écoles américaines. Si vous méprisez les intellectuels, si vous vous moquez des savants et si vous n'avez de considération que pour les athlètes, alors je puis dire que notre avenir est sombre. Mais si, au contraire, vous demandez une meilleure éducation pour tous, afin de former des hommes d'État, des savants, des diplomates et des ingénieurs, alors nous pourrions regarder l'avenir avec espoir et confiance.

La masse salariale de la trentaine de joueurs du Canadien de Montréal est à peu près équivalente à celle des 900 professeurs de l'Université du Québec à Montréal. Tirez-en vos conclusions.

Jacques Beaudry
Professeur de français
au cégep de Saint-Jérôme

OPINIONS

Entente avec les Innus: négociation ou confrontation

Rémy « Kak'wa » Kurtness

Négociateur en chef du Conseil tribal Mamuitun et Nutashkuan

(En réponse à M. Jacques Parizeau)

Monsieur Parizeau, vos propos discréditent un projet d'entente de principe sur lequel nos Premières Nations, dont vous connaissez les difficultés sociales et économiques, fondent énormément d'espoir. Si le Québec poursuit sa démarche d'affirmation nationale au sein de la Constitution canadienne, il peut difficilement nous refuser une reconnaissance similaire. Tant sur la scène internationale que nationale, le Québec ne peut tenir deux discours, l'un face aux Canadiens, l'autre devant les Premières Nations qui habitent ce territoire depuis des temps immémoriaux.

Vous semblez ignorer le sens des décisions des tribunaux, de la Cour suprême. Ils confirment l'existence de nos droits ancestraux au Québec quand vous proposez leur extinction, ce qui n'est pas acceptable ni moralement ni juridiquement.

La reconnaissance de nos droits ancestraux et du titre « aborigène » est à la base de notre négociation. Peut-on demander aux Québécois de renoncer définitivement à leur identité, à leur langue, à leurs droits ?

Votre crainte de reconnaître la Constitution de 1982 ne tient pas la route. Le Québec y a fait référence quand il a créé les commissions scolaires linguistiques. Votre seule grille d'analyse serait-elle la souveraineté du Québec ? Vous savez pourtant que nous aspirons tous deux à l'autodétermination.

Nous n'exigeons pas du Québec qu'il fasse partie du Canada, même si les deux gouvernements devraient négocier avec l'ensemble de la Nation innue. Nous respectons les choix politiques du Québec et nous en attendons autant de votre part.

L'entente de principe servira de modèle pour d'autres Premières Nations, pour favoriser une meilleure coordination dans l'exercice de nos

droits. Aucun tribunal n'impose à un gouvernement de négocier avec une nation plutôt qu'avec un regroupement. Une telle entente pourrait toutefois favoriser un rapprochement de toute la Nation innue.



Rémy Kurtness

Nous ne sommes pas contre le développement du Québec. Nous participons au contraire à son essor économique, acteurs incontournables dans sa gestion du territoire, de ses ressources, de l'environnement. Nous voulons éviter les longs et coûteux recours aux tribunaux pour résoudre nos différends.

Quant à la présence du fédéral, l'entente est claire: le traité ne pourra être interprété comme conférant quelque compétence législative supplémentaire au Canada ou au Québec dans le cadre du partage de leurs compétences.

Ce traité nous permettra d'adopter des lois pour protéger notre langue, notre identité, notre culture, notre mode de vie, notre société, tout en

intégrant l'ensemble des lois canadiennes et québécoises. Ce projet est tout aussi acceptable aux Québécois et aux Canadiens.

Sans entente, voyons nos options: les tribunaux ? La mise en marche de notre plan « B » ? Nous affirmer politiquement en adoptant nos lois innues, dans nos parlements, sur notre territoire, le Nistassinan, ses individus, ses ressources ? N'y a-t-il pas là risque de confrontation ? Si c'est la solution ultime, la négociation devra alors reprendre en pleine crise et ce n'est pas ce que nous souhaitons. Nous préférons un règlement négocié, de bonne foi.

La dynamite potentielle, elle est dans votre intervention, M. Parizeau. Au risque de déclencher une conflagration. Est-ce responsable pour un ex-premier ministre ? Vos propos colonialistes sont loin de représenter l'ouverture manifestée par le gouvernement et par les Québécois. Vous contribuez à saper une relation de confiance durablement acquise entre les Innus et le Québec depuis l'échec de la négociation de 1994 dont vos propos trahissent l'amertume.

Couper l'herbe sous le pied des terroristes

Les États-Unis devront apporter démocratie et aide économique dans les pays arabes

ANALYSE

LES IMPACTS DU 11 SEPTEMBRE

Le monde ne sera plus jamais le même après le 11 septembre. Un an après les attentats qui ont ému la communauté internationale, des politologues, sociologues, théologues, islamologues, philosophes et autres universitaires de renom répondent à l'invitation du journal LE SOLEIL. Dans une série d'articles qui se poursuit aujourd'hui, ces analystes livrent, chacun son tour, les réflexions que leur inspirent ces événements.

Alain-Michel Ayache

L'auteur est chercheur, analyste et journaliste spécialisé sur le Moyen-Orient

Comprendre le pourquoi des attentats du 11 septembre 2001, c'est avant tout vouloir disséquer la politique étrangère américaine dans la région du Moyen-Orient. Or, ce qui représente pour les États-Unis un acte de terrorisme n'est en effet pour les masses arabes qu'un juste retour des effets de cette même politique américaine dans l'ensemble de la région.

Certes, l'ampleur des pertes en vies humaines a soulevé l'indignation des éditorialistes arabes, mais cela a vite laissé place à une comparaison avec les victimes palestiniennes, et ce, dans un renversement des vapeurs d'accusation pour viser la politique étrangère américaine.

Washington a longtemps été accusé par les élites arabes et par les populations opprimées de laxisme face à leurs régimes. D'ailleurs, nul observateur occidental n'infirme la cruauté, l'oppression et l'État policier qui régissent l'ensemble des pays musulmans. Seul le Liban, à cause notamment des chrétiens maronites et de son système pseudo-démocratique parlementaire, pourrait être considéré comme un cas particulier, bien que, depuis le 13 octobre 1990, la Syrie l'occupe et le gère, le transformant de plus en plus en son image, une dictature militaro-policière.

Cette politique américaine d'appui aux régimes en place dans les pays musulmans, notamment après la chute de l'Union soviétique, avait pour but de maintenir une stabilité politique, militaire, mais surtout énergétique dans une région convoitée par les différentes puissances moyennes ou régionales. Soutenir les monarchies absolues et les dictateurs arabes devenait la solution la plus facile pour Washington pour consolider une tête de pont face à un Iran révolutionnaire qui tente d'exporter sa vision chiite dans l'ensemble des autres pays avoisinants, sonnant ainsi le glas du quasi-contrôle énergétique de Washington sur la région.

C'est ainsi que l'Arabie saoudite, le Koweït, l'Égypte, les Émirats arabes unis, la Jordanie, le Bahreïn et la Syrie ont longtemps bénéficié, et continuent de bénéficier, de la complicité des États-Unis lorsqu'il s'agissait de mater des opposants ou d'instaurer des lois répressives et contraires à la Charte universelle des droits de l'homme. Alors que

Washington se faisait le champion des droits de la personne, sa politique arabe et sa complicité avec les dictatures de la région allaient le conduire droit vers le 11 septembre.

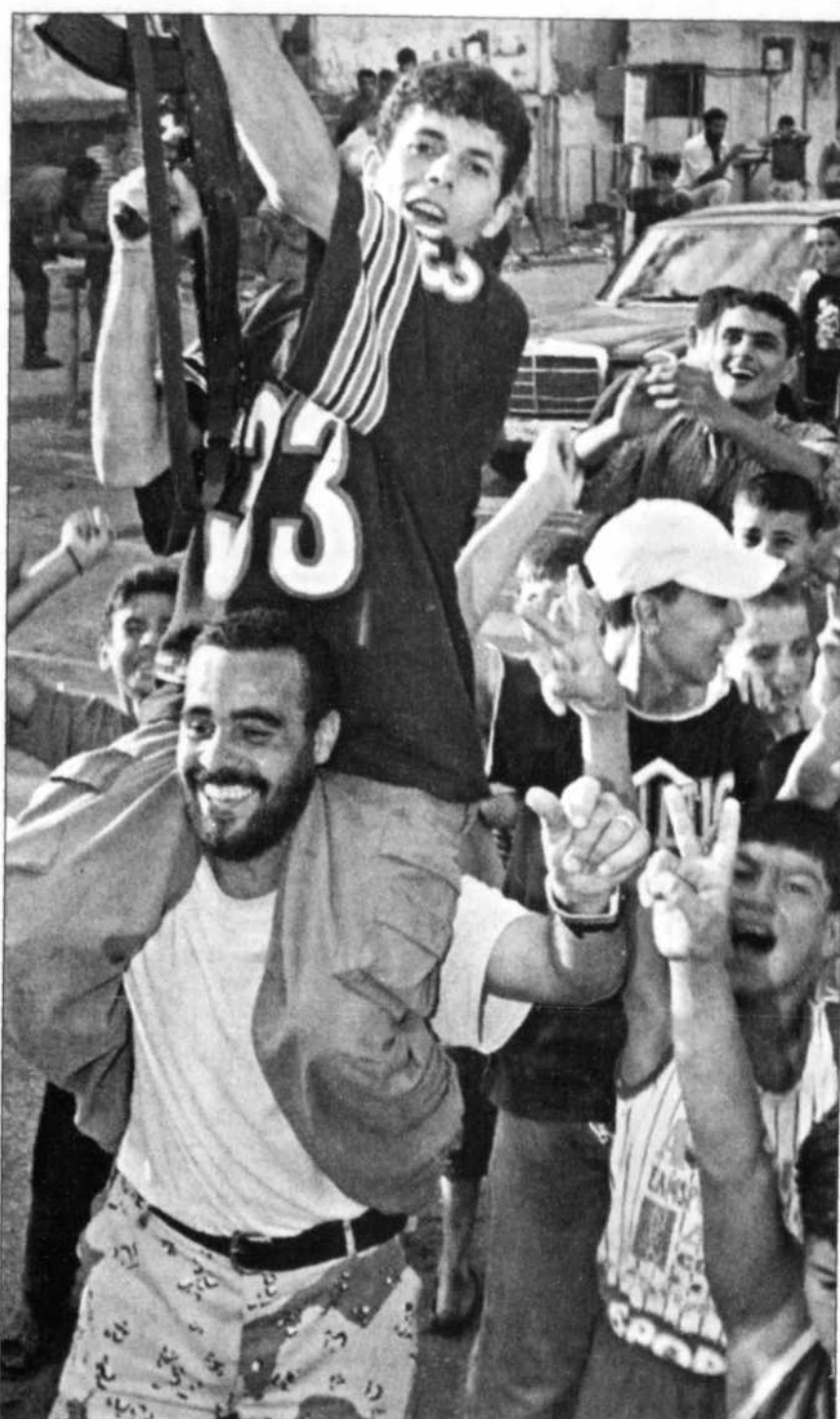
L'une des erreurs de la politique américaine dans son approche moyen-orientale fut d'avoir sous-estimé la réaction de l'islam radicalisé par la politique d'oppression des régimes en place. Un islam qui a su profiter des occasions ratées et d'un affairisme étatique personnalisé des leaders arabes. C'est ainsi qu'à l'image de la Révolution iranienne, des groupes radicaux islamistes, tel le Hamas en Palestine et le Hezbollah au Liban, profitant de l'absence de politiques sociales étatiques, ont su monter des organismes de charité afin d'apporter des aides substantielles et essentielles à la survie des populations les plus pauvres.

Ce faisant, ces mouvements ont réussi non seulement à gagner un soutien inconditionnel des populations, mais également à recruter des jeunes sans avenir pour leur apprendre à haïr l'Occident « mécréant » et ses valeurs « décadentes ». Ces jeunes recrues ont été ensuite placées dans des « madrassas » coraniques pour être endoctrinées selon les désirs et les plans de ces groupes. Et elles allaient constituer le fer de lance des mouvements islamistes radicaux dans les pays arabes et musulmans.

À cela s'ajoute la campagne anti-islamiste de nombreux pays arabes qui n'a fait qu'exacerber la haine des radicaux contre les chefs d'État arabes accusés d'être à la solde du « Grand Satan ».

C'est dans ce même contexte qu'Oussama ben Laden, riche homme d'affaires saoudien et opposant au régime wahabite en place, monta son propre groupe en espérant un jour renverser la vapeur et déloger le régime saoudien en place. Sa politique de recrutement s'était basée, entre autres, sur le fait que le royaume saoudien, censé être le protecteur de l'islam, a permis à des « infidèles », les Marines américains, de stationner leurs troupes sur le sol saint de l'islam. Pour les populations arabes, c'est une insulte impardonnable de la part des dirigeants saoudiens et surtout des Américains.

Cette approche sociale, totalement absente de la vision des chefs d'État arabes occupés par leur affairisme et l'accumulation de richesses personnelles, a mené les islamistes vers un discours religieux enflammé durant



Ce qui représente pour les États-Unis un acte de terrorisme n'est en effet pour les masses arabes qu'un juste retour des effets de la politique étrangère américaine. Pas étonnant de voir des Palestiniens danser de joie à la vue des tours qui s'effondraient!

les prêches du vendredi dans les mosquées. Un discours, qui, à défaut de pouvoir le contrôler, fut toléré par les chefs d'État arabes pour devenir une sorte de bouffée d'oxygène, notamment après la deuxième Intifada. Ce faisant, les dictateurs et monarches arabes croyaient pouvoir maîtriser la rue à travers des chefs religieux qui gardaient une sorte de contrôle sur les masses. Par ailleurs, il fallait la « bénédiction » de ces derniers pour garder l'image de défenseur de la foi islamique, car dans l'islam, l'État et la religion sont inséparables. C'est dans cette optique que le royaume saoudien devint le bailleur de fonds de toutes les organisations islamiques à travers les cinq continents, finançant par ce fait même, les actions terroristes, dont les attentats du 11 septembre.

À cette situation de mobilisation islamiste, la politique à deux poids deux mesures de Washington face au problème palestinien a été largement exacerbée par les médias arabes, notamment par la chaîne télévisée du Qatar, Al-Jazeera, et par celle du Hezbollah libanais, Al-Manar. C'était la réponse des médias arabes à la couverture de CNN lors de la guerre du Golfe contre l'Irak en 1990.

De plus, le retrait israélien du Sud-Liban en mai 2000, sous la pression de la guérilla du Hezbollah et de son média audiovisuel Al-Manar, fut transformé en une « grande victoire islamique » et en « première arabe ». Les images des opérations meurtrières de guérilla contre les soldats de Tshahal, transmises en direct, ont largement contribué au soulèvement de la rue, brisant le mythe d'une armée israélienne « imbattable ». Une victoire morale qui a profité

aux radicaux pour récolter le soutien des masses et les mobiliser davantage contre l'Occident, notamment contre les États-Unis et Israël. Pas étonnant alors de voir des Palestiniens et d'autres Arabes danser de joie dans les rues à la vue des tours qui s'effondraient!

Le 11 septembre survient dans cette même perspective: celle de briser le mythe de suprématie des États-Unis. Désormais, les forces d'Allah peuvent frapper partout en Occident. Le pire

Washington doit abandonner ses anciens alliés arabes

qui puisse arriver, c'est que les régimes des pays arabes soient montrés du doigt et accusés de complicité avec les terroristes. Ce qui fera l'affaire de ces derniers, et des groupes islamistes éparpillés en multiples cellules à travers l'Occident, lesquels n'attendent que les ordres d'un illuminé pour frapper les civils innocents.

Transporter ainsi la terreur en Occident, particulièrement aux États-Unis, n'est qu'une autre façon de « rendre la monnaie d'une politique américaine manipulatrice et hypocrite » comme l'affirment plusieurs intellectuels arabes. Éradiquer le terrorisme ne se fera pas par la force des bombes américaines, mais plutôt par une politique plus humaniste de Washington, basée sur une nouvelle approche économique, soulageant la souffrance des plus pauvres, les arrachant ainsi aux griffes des islamistes radicaux.

Contre la pauvreté et aider à l'instauration de régimes démocratiques dans la région du Moyen-Orient sont la seule garantie solide contre le développement du terrorisme. Cela nécessitera un changement de la politique moyen-orientale de Washington et donc, l'abandon de ses anciens alliés arabes. Le ferait-il?

Un intellectuel de la taille des Dumont et Dion

Gérard Bergeron 1922-2002

Jacques Gagné

Professeur de droit à la retraite, l'auteur est de Québec

« L'histoire d'un travailleur de la pensée se confond pour l'essentiel avec celle d'une solitude dont ses livres sont les seuls témoins importants. » Fernand Dumont, *Récit d'une émigration*, Mémoires, Boréal 1997.

Le 16 août dernier, à 80 ans, un grand politologue nous a quittés, Gérard Bergeron. Cinq ans après la disparition de ses deux compagnons de route, Fernand Dumont et Léon Dion. Le décès du professeur Bergeron fut d'autant plus cruel qu'après avoir contribué à forger la mémoire d'un peuple, il dut se résigner à être le témoin impuissant de la dégradation de ses propres souvenirs. Au point de ne plus reconnaître les siens.

Gérard Bergeron enseigna, dès 1955, les sciences politiques à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval, s'intéressant vivement aux relations internationales. En 1956, il publie une chronique politique dans *Le Devoir* sous le pseudonyme d'Isocrate. En 1964, à Paris, il obtient un doctorat en droit sur *Le fonctionnement de l'État*, un ouvrage de référence incontournable reconnu tant en Europe que sur le continent. Après un quart de siècle à Laval, il devient chercheur et professeur à l'ENAP.

Le politologue rédigea une trentaine d'ouvrages, une œuvre colossale. Il s'est aussi intéressé à la liberté de la presse et de l'information et fut pressenti pour présider le Conseil de presse.

CONSCIENT DE SON RÔLE

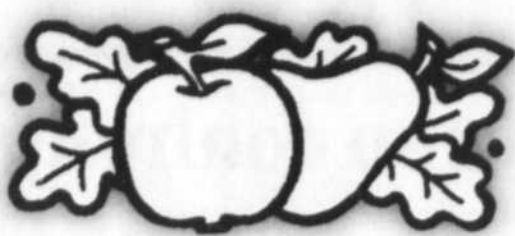
Le terme « d'intellectuel » n'a pas bonne presse. Il signifie pour plusieurs une personne rêveuse, désincarnée, remplie d'illusions et d'utopies. Fernand Dumont, dans son livre *Une foi partagée*, en avait revendiqué l'appellation. Sans être aussi explicites, Dion et Bergeron semblaient conscients de leur rôle de penseur dans l'intelligentsia québécoise.

Gérard Bergeron a toujours refusé tout engagement politique par souci d'objectivité. Si nous avions un reproche à lui formuler, c'est d'avoir chargé ses textes de vulgarisation de néologismes, et de les avoir empreints d'hermétisme. Dion, à l'occasion, versait dans un obscurantisme similaire.

Fernand Dumont a souligné, dans un de ses ouvrages, la présence tutélaire de l'épouse d'un intellectuel pour éviter qu'il ne s'égare dans « les sentiers de l'abstraction » et dans la voie unique de la spéculation. Si la postérité a le droit d'exiger que la page ne demeure pas trop longtemps refroidie, la tendresse de la vie commande, par ailleurs, d'être récompensée sur-le-champ et sans aucune retenue. Nous exprimons notre admiration à Suzanne Patry Bergeron pour avoir accompagné son conjoint jusqu'à la fin dans une orientation qui fut aussi exaltante qu'exigeante.



Gérard Bergeron, en 1983



PETIT GUIDE DES RESTOS DES HALLES

La rentrée, comme le début de l'année, rime souvent avec la reprise des bonnes habitudes. Parmi celles-ci, la fréquentation régulière de certains petits restos sympatiques figure en bonne place. Ceux des Halles de Sainte-Foy attirent une clientèle qui recherche la variété, la qualité à prix abordables et le côté pratique qu'offrent les commerces des Halles. Pour découvrir (ou redécouvrir!) ces restos, voici un petit guide des plus commodes. Bon appétit!

UN MAÎTRE-COQ AUX COMMANDES!

Année après année, le CAFÉ PÂTES À TOUT attire de nombreux amateurs qui apprécient l'excellent rapport qualité-prix et les menus du jour diversifiés de cet établissement qui a pignon sur rue depuis 1984. Ce sympathique petit café offre des produits de qualité, des pâtes fraîches, des spécialités, des desserts maison et des menus santé préparés par le chef Alain Pettigrew (La Papillote et Pâtes à Tout). C'est tout dire!



AIMEZ-VOUS LES «CROUSTILLANGLES»?

Essayez cette nouveauté du GÉNÉRAL TAO: de délicieuses et croustillantes petites bouchées de pâte, repliées en forme de triangle (d'où le nom!) et renfermant un savoureux mélange de fruits de mer et de fromage. La carte de ce petit resto de cuisine cantonaise et széchuannaise comprend aussi les incontournables rouleaux de printemps et rouleaux végétariens, des raviolis chinois, une variété de dim sum et le fameux poulet Général Tao. Un menu du chef incluant soupe ou rouleau, riz frit et un choix de plats principaux, est offert tous les jours.

QUI A PRIS UN CIABATTA?

Ras le bol des sandwiches jambon-fromage au pain blanc? Goûtez aux fameux ciabatta de la BRÛLERIE ROUSSEAU. De fort appétissants petits pains, faits à base d'huile d'olive, offerts dans une irrésistible variété: porc au bleu, poulet aux agrumes, capicollo à l'italienne, brie à la provençale, merguez, chèvre tex-mex... Les ciabatta sont servis avec une salade d'accompagnement. L'établissement sert aussi de très populaires petits-déjeuners, tous les matins... et la journée durant! Accès direct par la verrière en entrant par la porte 1B, au fond de la cour adjacente à la SAQ EXPRESS.



LE DOUBLE EN TRIO

LA BOUCHÉE DOUBLE propose une belle sélection de sous-marins (sur pain français ou sur pain pita), préparés comme vous le désirez et offerts en formule Trio incluant, outre le sous-marin, deux éléments parmi les suivants: soupe, portion de croustilles ou de frites maison, boisson. Goûtez aussi aux savoureux paninis. Des produits de qualité, synonymes de fraîcheur, et un service attentionné font toute la différence!



SAVOUREUSES BOUCHÉES DE MER!

La popularité des sushis continue de faire des vagues. Depuis quelques années, de nombreux sushis bars ont ouvert leurs portes dans la région. Mais pour plusieurs amateurs, les sushis de la POISSONNERIE UNIMER se classent en tête de liste. Maki, temaki, nigiri, sashimi, hozomaki... Optez pour les assiettes assorties de 4 à 24 morceaux, déjà préparées ou composez votre propre assortiment de sushis à emporter, en réservant par téléphone ou par télécopieur au moyen de la feuille de commande disponible (généralement prêt en 1 heure).

LES HALLES DE SAINTE-FOY

Angle du Vallon et Quatre-Bourgeois

METTEZ DE LA COULEUR DANS VOTRE QUOTIDIEN...

ALIMENTATION RESTOS SERVICES SOINS & SANTÉ

RIVE-SUD

Deux autres cas de rage au volant

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Deux cas de rage au volant d'une violence inouïe se sont produits en moins de 24 heures dans la grande région de Québec.

Le premier cas est survenu la nuit dernière dans le secteur de Saint-Romuald. Selon les informations recueillies par la police de Lévis, les deux conducteurs — l'un était au volant d'une Acura, l'autre d'un 4 X 4 — se seraient rencontrés dans la bretelle de l'autoroute 20. «Le conducteur de l'Acura, qui voulait s'engager dans la bretelle, attendait avec son passager à l'intersection de la 4e Avenue que la voie soit libre. Une fois engagé, il s'est rendu compte qu'un pick-up le suivait de très près. Il a alors augmenté sa vitesse, question de maintenir une distance raisonnable avec le véhicule, mais ça n'a rien donné», a relaté l'agent Christian Cantin, porte-parole de la police de Québec.

Le conducteur du 4 X 4 aurait ensuite effectué une manœuvre de dépassement à une vitesse frôlant les 140 km/h, pour ensuite s'engager sur la 20. «Le conducteur de l'Acura a décidé de le suivre de près parce qu'il n'avait pas aimé son attitude», a raconté l'agent Cantin.

Exaspéré, le conducteur du 4 X 4 aurait freiné brusquement dans l'espoir de donner une leçon à l'automobiliste

Les conducteurs et les passagers se sont mis à se battre à grands coups de poing

froidi les ardeurs des conducteurs, qui se sont poursuivis jusqu'à la sortie du chemin des Îles.

«Ils se sont immobilisés face au 225, chemin des Îles, a continué le porte-parole de la police de Québec. Les deux conducteurs et leurs passagers respectifs (ils étaient quatre au total) sont sortis de leur véhicule et se sont mis à se battre à grands coups de poing.»

Avant de prendre la fuite, le conducteur du 4 X 4 a fracassé la vitre du conducteur de l'Acura. Au moment d'écrire ces lignes, hier soir, les policiers ne lui avait toujours pas mis la main au collet.

Le conducteur de l'Acura, un jeune homme de 21 ans de Lévis, a dû être transporté à l'hôpital pour y soigner des blessures sérieuses au visage. Son passager n'aurait quant à lui subi que des blessures mineures.

SAINT-APOLLINAIRE

Le second cas de rage au volant s'est produit à Saint-Apollinaire hier en fin de journée. D'après les seules informations disponibles en fin de soirée à la Sûreté du Québec, les deux conducteurs auraient immobilisé leurs véhicules sur le chemin Industriel après s'être mutuellement nargués. Un des belligérants serait sorti de son véhicule et se serait précipité à la fenêtre de l'autre automobiliste. «Il l'a frappé à coups de poing à la travers la fenêtre», a relaté le sergent Paul-André Desmeules, de la SQ. L'automobiliste a démarré son véhicule alors que son agresseur était toujours accroché à la portière. Ce dernier, qui aurait été traîné sur quelques mètres, a été conduit à l'hôpital pour soigner de multiples fractures.

SAINTE-CLOTILDE

L'école primaire restera fermée cette année

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Le juge Paul Corriveau de la Cour supérieure a finalement rejeté la demande d'injonction interlocutoire des parents d'élèves de Sainte-Clotilde, qui souhaitaient que l'école primaire Saint-Nom-de-Marie demeure ouverte cette année contrairement à la décision de la commission scolaire de l'Amiante (CSA) de la fermer temporairement.

La cinquantaine d'élèves de ce village continueront donc de fréquenter l'école primaire Paul-VI d'East Broughton, où ils ont déjà fait leur rentrée, et ce, jusqu'à la fin de l'année scolaire 2002-2003. La CSA prendra une décision finale concernant l'école Saint-Nom-de-Marie le printemps prochain.

Citant la résolution décrétant la fermeture temporaire de l'école adoptée par la CSA le 26 mars, le tribunal a rejeté les prétentions des parents voulant que la commission scolaire ne les avait pas consultés avant de prendre sa décision comme le requiert la Loi sur l'instruction publique.

«Au regard de cette résolution, le tribunal retient de la preuve que la commission scolaire intimée a tenu plusieurs consultations avant d'en arriver à celle-ci», déclare le juge Corriveau.

Le magistrat a également ajouté que le préjudice démontré à l'effet que les enfants auraient quelques minutes de plus à faire en autobus n'apparaissait pas suffisamment sérieux pour justifier la réouverture forcée de l'école. «Cela entraînerait des inconvénients majeurs pour l'intimée, inconvénients qui seraient plus importants pour l'intimée que le préjudice invoqué par les requérants», a-t-il conclu.

DÉCEPTION

Le maire de Sainte-Clotilde et président du Comité de survie de l'école Saint-Nom-de-Marie, Jacques Lussier, était évidemment fort déçu du jugement, qui, selon lui, ne rend pas justice aux parents et à sa communauté.

«La vision de la CSA est de fermer

les écoles les moins rentables. Après Sainte-Clotilde, d'autres villages de la région vont suivre. Elle a donc une politique de fermeture et non pas d'ouverture. Comment, à long terme, va-t-elle s'alimenter au secondaire en fermant les robinets du primaire puisque, sans école, la survie de ces petits milieux est compromise?», a questionné M. Lussier.

Celui-ci n'a d'ailleurs pas l'intention d'abandonner le combat et continuera de militer pour que les petites municipalités puissent gérer elles-mêmes leurs écoles primaires. «Une soixantaine de villages du Québec sont dans la même situation que nous et je proposerai au ministère d'offrir aux municipalités la possibilité de gérer leurs écoles avant de les fermer pour de bon», a commenté celui qui aimerait bien voir une expérience-pilote être tentée à Sainte-Clotilde.

D'ici là, le maire tentera de vendre son idée lors du congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités, qui se déroulera les 27 et 28 septembre. Il y prononcera d'ailleurs une conférence en plus d'animer un atelier sur son projet de gestion municipale des écoles primaires.

RÉOUVERTURE POSSIBLE

Du côté de la CSA, le président Denis Langlois était évidemment très satisfait de la décision mais a rappelé qu'il n'écarterait pas l'idée de rouvrir Saint-Nom-de-Marie en 2003-2004, mais à certaines conditions.

«Les parents devront démontrer qu'il est possible de maintenir un nombre constant d'élèves inscrits supérieur à 50 pour quelques années en plus d'accepter l'instauration de classes à triple niveau et que certains services spécialisés ne soient disponibles qu'à l'école Paul-VI», a-t-il déclaré.

M. Langlois est cependant demeuré perplexe quant au projet du Comité de survie de confier la gestion de l'école à la municipalité. «Une initiative du genre a déjà été tentée à Drummondville et, après un an, on redonnait la gestion à la commission scolaire. Ce n'est pas la bêtise elle-même qui coûte cher, mais les salaires des employés», a-t-il conclu.

Le plus grand CHOIX d'articles de voyage et de plein air à Québec

LE PLUS POLYVALENT

EXPLORER 60 L + 20 L

- Ouverture ventral
- Ouverture par le bas
- Sac à dos détachable
- Couvre-sac et sac à linge sale inclus

159⁹⁵\$

Courant: 229⁹⁵\$

BÂTONS DE MARCHÉ

pearl

- 203 g
- Pointe en acier
- 3 sections au choix
- Poignée en réglé et caoutchouc

Courant: 79⁹⁵\$

39⁹⁵\$

la paire

SPECIAL AVANT TEMPÉRATURE FROIDE

EVEREST PEAK

Dimensions: 90x34x22

Intérieur: isolant thermolite extra

Sac à compression

inclus 2 kg - 20°

Courant: 169⁹⁵\$

119⁹⁵\$

Lot de sacs de couchage européens à partir de 15⁹⁵\$ à 54⁹⁵\$

req. 59⁹⁵\$ à 129⁹⁵\$

VALIDE DU 6 AU 13 SEPTEMBRE 2002 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

LE SPÉCIALISTE DE L'ÉQUIPEMENT DE VOYAGES ET DE PLEIN AIR À QUÉBEC

OUVERT 7 JOURS SUR 7

15, St-Vallier Est, Québec (coin Langellier) • Tél.: 522-1333

www.fousdupleinair.qc.ca

LUNETTES SUNDG

20% de rabais

sur lunettes et accessoires de lunettes

TRAVEL LITE

SAC À COUCHAGE ULTRA-LÉGER

Dimensions: 89x32x22

Sac à compression inclus

Poids: 1 kg

Idéal pour le voyage

5

64⁹⁵\$

promotion

MODELE 2003

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Nouvelle campagne contre la gestion forestière québécoise

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Vincent Caron, le directeur général de Cèdres Basques de Saint-Mathieu, près de Trois-Pistoles, mène actuellement une campagne au plan national et international contre ce qu'il désigne comme le type de gestion de la forêt publique pratiqué par le ministère des Ressources naturelles du Québec.

Un combat plutôt solitaire, du moins actuellement, mais qui n'est pas sans rappeler les critiques sur l'exploitation des forêts québécoises formulées par Richard Desjardins dans son documentaire *L'erreur boréale*.

Un encart publicitaire publié dans LE SOLEIL du 3 septembre et signé

« 2859-8936 Québec inc., Industriel forestier, Bas-Saint-Laurent » affirme que « le ministre des Ressources natu-

relles du Québec ne respecte pas la loi sur les forêts. » Cette publicité provient de Cèdres Basques et le message a déjà été publié dans un grand quotidien parisien. L'homme d'affaires a manifesté l'intention de porter le même message aux États-Unis, au grand désespoir de l'entourage du ministre des Ressources naturelles.

Une campagne de communication qui n'a rien à voir, explique M. Caron, avec la diminution des approvisionnements en cèdre de l'usine Cèdres Bas-

ques, qui emploie 60 personnes. L'entreprise est située à Saint-Mathieu, une municipalité de 560 personnes.

« Ce n'est pas pour rire que j'ai préparé ce plan stratégique. Il faut soulever un débat sur la gestion de nos forêts par le ministère des Ressources naturelles du Québec », explique M. Caron au SOLEIL.

Ce placement publicitaire ne serait qu'une première étape d'une stratégie qui devrait trouver son aboutissement d'ici la fin de septembre, a précisé M. Caron, sans dévoiler les détails de cette campagne.

Des propositions concrètes viendraient un peu plus tard apporter des

solutions aux problèmes de gestion de la forêt québécoise après une quinzaine d'années d'application de la loi sur la forêt et du rendement soutenu mis de l'avant par le ministre libéral des Forêts, Albert Côté.

D'autres placements publicitaires étrangers devraient suivre, après l'édition du 21 août de *France-Soir*, dans le quotidien parisien *Le Figaro* et le *USA Today*. Des journalistes européens et américains seront invités à venir constater sur place l'état de la forêt québécoise.

Les rumeurs les plus folles courent depuis plusieurs semaines concernant la prochaine annonce ministérielle de réduction de coupe forestière dans les forêts publiques de l'Est du Québec qui pourrait se situer entre 10

et 20 %. Les quotas de prélèvements forestiers dans l'Est du Québec ont déjà été diminués de 20 % l'an dernier.

Au cabinet du ministre des Ressources naturelles, l'attaché de presse du ministre François Gendron, Claude Chartier, s'explique mal la campagne du dirigeant de Cèdres Basques. Vérification faite par le cabinet, le coût de l'espace publicitaire réservé dans *France-Soir* a coûté 900 \$.

« On ne comprend pas pourquoi une telle campagne. C'est dommage de faire une telle démagogie », note le porte-parole ministériel qui n'avait pas été contacté jusqu'à maintenant par les médias à ce sujet. Le ministre François Gendron sera dans le Bas-Saint-Laurent, le 19 septembre, pour le 25^e anniversaire de la compagnie Cédric.



Vincent Caron

L'hôpital de Sept-Îles ferme un lit sur six

La pénurie de médecins a fini par faire mal

STÉPHANE TREMBLAY

Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Le Centre hospitalier régional de Sept-Îles ferme 8 de ses 46 lits en hospitalisation en raison d'une grande pénurie de médecins. La situation est telle que des patients pourraient devoir être transférés.

Malgré des efforts de recrutement déployés ces dernières semaines, l'hôpital ne parvient pas à trouver du renfort aux 19 omnipraticiens en place, alors que le plan d'effectif en prévoit 32. Cet été, quatre généralistes ont quitté. Pire encore, un médecin songe à partir à moyen terme, et une autre sera en congé de maternité bientôt. Cette pénurie de médecins force la direction à utiliser son plan de contingence.

L'hôpital, qui emploie 750 personnes et dessert une population d'environ 50 000 habitants, sur le vaste territoire le long du littoral du Saint-Laurent, de Baie-Trinité à Blanc-Sablon, incluant les villes nordiques de Fermont, l'île d'Anticosti et Schefferville, ne reçoit que les cas les plus urgents.

L'établissement, qui dispose de 212 lits, dont plusieurs occupés pour des soins de longue durée, ne peut hospitaliser plus de 45 patients à la fois, soit 15 de moins que normalement. Les personnes refusées à la porte doivent être transférées ailleurs au Québec, principalement à Baie-Comeau, à 250 km de là.

« Nous n'avons pas encore eu besoin de transférer quelqu'un. Il n'y a pas eu de débordement, mais beaucoup de travail à l'urgence. Aujourd'hui, la situation semble assez bien rétablie à l'urgence, mais demeure fragile », a dit le Dr Pierre

Guévremont, directeur des services professionnels au CHRSI.

Inquiète de la situation, la Régie régionale de la santé verse 40 000 \$ à l'hôpital afin d'embaucher une personne qui n'aura comme unique travail de trouver des omnipraticiens intéressés à venir pratiquer sur la Côte-Nord ou des médecins dépanneurs. Jusqu'à présent, très peu de médecins itinérants ont indiqué leur intention de venir prêter main-forte à leurs collègues de Sept-Îles.

DEVOIR À REFAIRE

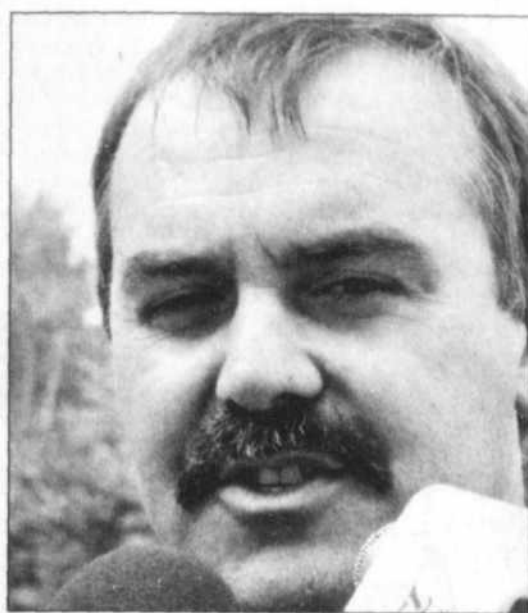
« Les médecins dépanneurs craignent d'être obligés de faire de l'urgence ou de venir pratiquer en région à plus long terme. Ils sont inquiets des nouvelles obligations gouvernementales. Pas surprenant que des médecins m'ont confié qu'ils regardaient la possibilité de poursuivre leur carrière à l'extérieur de la province », affirme le Dr Guévremont.

Pour l'instant, la loi spéciale déposée en juillet par le ministre François Legault obligeant les établissements de santé au Québec à garder leurs urgences ouvertes 24 heures sur 24, est respectée au CHRSI.

La directrice adjointe du CHRSI, Charlotte Audet, croit, elle aussi, que le ministre Legault doit refaire ses devoirs avec son projet visant, entre autres, à mieux répartir l'effectif médical en province. « Ce projet ne semble pas réjouir les médecins. D'ailleurs, les mesures mises de l'avant par le gouvernement ont été pour nous plus nuisibles qu'autre chose. »

Rappelons que les différentes associations de médecins se sont levées contre ce projet, qui obligerait les professionnels de la santé à pratiquer dans une région donnée. Le gouvernement désire enlever aux médecins récalcitrants le droit de facturer à la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

« Nous n'avons pas encore eu besoin de transférer un patient dans un autre hôpital, dit le Dr Pierre Guévremont »



Le président du syndicat, Joël Dubé (gauche), n'a pas l'intention de laisser Vincent Breton (droite) démanteler son usine à Rivière-du-Loup.



COLLABORATION SPÉCIALE MARC LAROUCHE

Les employés de Viandes du Breton ne baissent pas les bras

Ils tenteront de faire revenir leur employeur sur sa décision

MARC LAROUCHE

Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Réunis en assemblée générale hier à Notre-Dame-du-Lac et à Sainte-Marie de Beauce, plus de 240 des 450 employés syndiqués des Viandes du Breton ont convenu de faire une ultime proposition à Vincent Breton. Selon nos informations et malgré l'enterrement en règle qu'a servi la population du Témiscouata à l'entreprise la veille, il semble qu'ils demanderaient à la famille Breton de reconsidérer sa décision de s'établir à Rivière-du-Loup.

« Je ne peux rien confirmer. Il y a un paquet de choses de possibles, affirmait le président du syndicat, M. Joël Dubé, hier en soirée, à la suite de la rencontre qu'il qualifie de positive.

« Tous ont eu l'occasion de s'exprimer librement et c'est ce que nous voulions puisque samedi dernier, avec l'employeur, ils n'ont pas vraiment pu le faire. Je vous dirais que concer-

nant la décision de la direction, les sentiments sont plutôt partagés. »

En fait, c'est 70 % des travailleurs du Témiscouata et du Nouveau-Brunswick qui devraient voyager en voiture plus d'une heure quotidiennement pour se rendre au travail et en revenir. Pour 30 % d'entre eux, qui demeurent dans la région de Rivière-du-Loup ou des Basques, la situation ne change pas, même qu'elle s'améliore.

En matinée, à Notre-Dame-du-Lac, les employés ont convenu de présenter à Vincent Breton une proposition dont la teneur demeure secrète et qui a été l'objet d'un vote aux deux assemblées complémentaires.

« Les gens nous ont demandé de garder le silence sur le contenu de la proposition. L'employeur n'en prendra connaissance que demain matin (aujourd'hui) et il devra se prononcer là-dessus. » La teneur de même que le résultat du vote qui a suivi seront dévoilés ce matin, à 10 h, en conférence de presse. Quant à la participation des travailleurs, M. Dubé la juge satisfaisante. « Je ne conclus pas que les absents sont contre la décision de M. Breton et ont décidé de laisser tomber. Plusieurs travaillaient ailleurs et n'ont pu se libérer. » Le pacte social a aussi été l'objet de discussions, dont le contenu n'a pas non plus été divulgué.

ce soir

Le Grand Journal

avec Alain Laforest, Véronique Tremblay et Jean-Luc Mongrain

17 h

Flash

avec Patricia Paquin et Francis Reddy

18 h 30

TQS

Canal 2, câble 13, Bell ExpressVu 102, Star Choice 723 | tqs.qc.ca

Projet de mini-centrale sur la rivière Verte

Le 1,6 mégawatt de puissance soulève déjà une farouche résistance

ANNE-LOUISE CHAMPAGNE
ALChampagne@lesoleil.com

Le maire de Cacouna, Gilles D'Amours, se propose d'investir 2,6 millions \$ pour construire un barrage sur la rivière Verte, qui produira une poignée de mégawatts: 1,6 MW au total.

Dans une lettre au conseil municipal de l'Isle-Verte, les promoteurs précisent que le contrat d'achat d'électricité par Hydro-Québec a déjà été signé le 19 décembre 2001.

Il y aura un barrage de 10 mètres de haut près de l'édifice de la Filature sur la rivière Verte. Une conduite d'eau de 2,1 mètres de diamètre et longue de 300 mètres sera enfouie à l'est de la rivière, et aboutira à une mini-centrale, à l'est également, stipule le document. Il y aura également ensemencement de truites dans la rivière.

Selon l'échéancier, la construction durera de mai à septembre 2003, et la mise en fonction se fera en octobre 2003. «Il y a longtemps que nous n'avons pas entendu parler d'un projet aussi structurant à l'Isle-Verte», mentionne le document obtenu par LE SOLEIL.

Tous ne sont pas de cet avis. Le projet a fait bondir M. Jean-Pierre Thériault, propriétaire du terrain où passera la conduite forcée. Il craint évidemment que son terrain ne soit endommagé par les travaux, que des arbres centenaires soient coupés. Et que

Un barrage de 10 m de haut sera érigé sur le cours d'eau

le paysage en prenne un coup: «Je vis sur un site du patrimoine, et j'habite une maison classée qui date de 1850. Je vois une chute de chez nous, mais si ça se réa-

lise, j'aurai une centrale devant mon terrain», résume-t-il.

Ses doléances ont trouvé écho auprès de l'organisme «Adoptez une rivière». L'abbé Robert Michaud, historien du Bas-Saint-Laurent, et le comédien Raymond Cloutier ont apporté leur appui aux «Amis de la rivière Verte» pour contrecarrer ce projet.

PAS D'AUDIENCES PUBLIQUES

Alain Saladzius, porte-parole de la coalition, explique qu'il s'agit d'une petite rivière, où il y a actuellement très peu d'eau: «On peut la traverser à pied», dit-il. La puissance de la centrale, 1,6 MW, équivaut à la celle des deux éoliennes du parc de Matane.

M. Saladzius rappelle également qu'il n'y aura pas d'audiences publiques en environnement puisque la loi en prévoit pour des projets de plus de 5 mégawatts seulement.

«Nous allons nous opposer de toutes les façons possibles au projet, martèle M. Saladzius. Quitte à contester les droits ancestraux détenus par M. D'Amours sur la rivière.»

ENTIÈREMENT PRIVÉ

Ce projet diffère en effet de ceux sur la liste de 14 sites que Québec a mis à la disposition des entrepreneurs privés pour y construire des petites centrales hydroélectriques de moins de 50 MW. Contrairement aux autres projets, qui concernent des rivières publiques, il se trouve que M. D'Amours est président de la Filature de l'Isle-Verte, entreprise qui jouit de droits ancestraux sur l'utilisation de l'eau de la rivière.

Ironiquement, c'est le père de Jean-Pierre Thériault, Léon Thériault, qui s'était assuré que les droits d'eau sur la rivière Verte fasse partie de l'actif de la Filature.

M. Thériault fils conteste aujourd'hui cette interprétation. Il a d'ailleurs déjà été débouté en Cour supérieure et en Cour d'appel. Le dossier pourrait bien reprendre, soutenu par la coalition Adoptez une rivière.

Voyagez en petit groupe.

Espagne-Portugal

dép. 26 sept., 16 jrs.

ITALIE & Sicile

un temps idéal! dép. 26 sept. et 10 oct.

GRÈCE d'île en île

1 sem. circuit et 2 sem. partagées dans 4 îles.

Australie & N-Zél.

3 sem. départ nov., fév. et mars

Thaïlande & Vietnam

3 sem., 17 nov.

VOYAGES le Tassifi 514 842-9666
1 800 453-4295

Retour triomphal de Manon Briand à Baie-Comeau

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Les gens de Baie-Comeau ont réservé un triomphe à l'enfant de la région, Manon Briand, venue leur présenter mercredi soir *La turbulence des fluides* avant sa sortie en salles aujourd'hui. Les 840 Baie-Comeois présents ne se sont pas arrêtés à l'image un peu surréaliste de leur ville, au contraire. Ils ont adoré en bloc.

«Ce film fera une belle promotion de Baie-Comeau à travers le Québec et le monde, a lancé Géralda Lafrance, à sa sortie de la projection au Théâtre de Baie-Comeau. Je vais le recommander à des amis français dès sa sortie en Europe», prévient pour novembre.

Mme Lafrance, qui dit avoir apprécié «la primeur faite par Manon Briand à Baie-Comeau», a été particulièrement touchée par deux aspects du film, ses images et la réflexion qu'il suscite. «Tout n'est pas dit, il faut faire les liens et ça fait aussi réfléchir. C'est un film qui s'adresse à l'intelligence.»

La cinéphile juge aussi «brillant d'avoir exploité dans le film la véritable écrasement d'avion survenu ici». En effet, le crash d'un appareil dans

La turbulence des fluides, événement dans lequel se trouve le nœud du récit, évoque étrangement celui survenu en décembre 1998 à Pointe-Lebel. Mais n'en disons pas plus pour ceux et celles qui n'ont pas vu l'œuvre.

Jean L'Heureux, grand connaisseur de cinéma, parlait quant à lui d'un film qui l'a ému du début à la fin. M. L'Heureux, qui connaît Manon Briand depuis longtemps, s'est dit étonné de la réaction de la salle. «On sentait que tout le monde était fébrile. Les gens savaient ce qu'ils venaient voir mais en même temps, ils ne le savaient pas. La réaction du public m'a très agréablement surpris.»

La jeune cinéaste, accompagnée pour l'occasion de Geneviève Bujold et du coproducteur Roger Frappier, a en effet reçu deux ovations, avant et après le film, qui l'ont visiblement touchée. En plus de remercier la population de Baie-Comeau pour avoir vécu des moments aussi agréables pendant le tournage, Mme Briand a rendu un hommage bien senti à Denise Arsenault, directrice du Théâtre. «Denise a cru en moi dès mon adolescence, quand je faisais du super 8», a-t-elle notamment confié.



Jean L'Heureux



Geneviève Bujold, que l'on voit dans la «Turbulence des fluides», a accompagné la jeune réalisatrice.

Un autre amateur, Denis Perreault, y a vu «un bon dosage d'humour, d'amour et de fiction. Je ne pensais pas que Baie-Comeau pouvait faire un aussi beau décor pour un film», a-t-il rajouté. Pour sa part, Denis Harel, qui a apprécié voir la région avec un œil extérieur, a parlé «d'une belle histoire dans un beau décor».

Les images ont en effet de quoi retenir l'attention des gens qui connaissent bien la région. Un endroit bien connu des gens d'ici, la plage Champlain, largement exploitée dans le long métrage, est particulièrement belle à voir à travers la caméra.

EN BREF

Le BAPE en faveur du réaménagement de la route 185

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), se dit favorable au projet de réaménagement de la route 185 entre Rivière-du-Loup et Saint-Antoine. L'enquête, qui a débuté le 21 mai à la demande du ministre de l'Environnement, M. André Boisclair, a duré quatre mois. À la suite des audiences, la commission conclut que le projet est justifié et souhaitable pour améliorer la sécurité et l'efficacité de ce tronçon de réseau routier, dont les intersections présentent un risque élevé d'accidents. La commission estime que le projet d'une autoroute à quatre voies séparées sur un tronçon d'environ six kilomètres, comprenant trois échangeurs aux intersections de la route de la Plaine, du 1^{er} Rang et du 2^e Rang, représente une solution bien adaptée aux besoins d'une circulation sécuritaire et efficace. Cependant, on propose à la municipalité de Saint-Antoine et au ministère des Transports, de prendre les mesures appropriées pour minimiser les risques pour les résidents lors des travaux, notamment à cause de la circulation des camions. M.L.

LEON

DÉBUTE AUJOURD'HUI!

GRAND SOLDE D'INVENTAIRE

Plus de 10 000 000\$ en inventaire!

SEULEMENT 499\$

Ens. dinette 7 mex

SEULEMENT 499\$

Canapé contemporain

SEULEMENT 599\$

TV à écran plat 24"

SEULEMENT 399\$

Confortable, Bercant, inclinable

SEULEMENT 299\$

Ens. lit 1 place Royal Comfort

SEULEMENT 569\$

Ens. lit 2 places 469\$

SEULEMENT 699\$

Réfrigérateur de 18 pi. cu.

SEULEMENT 799\$

TV stéréo 32"

SEULEMENT 399\$

Unité audio/vidéo

SEULEMENT 199\$

Poste de travail informatique

SEULEMENT 899\$

Sofa en cuir spacieux

SEULEMENT 958\$

Ens. de buanderie de Super Capacité

NE PAYEZ RIEN POUR UN AN

Pas d'acompte* Pas d'intérêt! Pas de mensualité sur TOUT ARTICLE en magasin!

Pas de marchand s.s.v.p.!

MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGERS ET APP. ÉLECTRONIQUES

VANIER
100, rue Chabot,
à proximité des Hautes Fleurs de lys
(418) 683-9600

STE-FOY
Place de la Cité
2600, boul. Laurier
(418) 657-6902

MEUBLES SEULEMENT

CARREFOUR LES SAULES
5150, boulevard de l'ormière
(418) 874-1077

HEURES D'OUVERTURE Lun. - mer. de 9 h à 18 h, jeu. - ven. de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h, dimanche de 11 h à 17 h